

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Continuous pagination.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'UNION MEDICALE

DU CANADA

Revue Medico-chirurgicale paraissant tous les mois.

RÉDACTEUR : DR. GEORGE GRENIER.

Vol. III.

NOVEMBRE 1874.

No. 11.

TRAVAUX ORIGINAUX.

EXTRAITS DU DISCOURS D'OUVERTURE

Prononcé à l'inauguration de l'année Académique 1874-75 à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, par A. T. BROUSSEAU, M. D., professeur de Botanique et de Médecine Opératoire, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, etc.

M. le Président, Messieurs,

Appelé par mes honorables collègues à faire, cette année, le Discours d'ouverture, j'ai accepté cette tâche avec plaisir, mais aussi avec crainte et inquiétude.

Je sens la gravité de ce devoir, et en même temps toute ma faiblesse pour le remplir.

En effet, la responsabilité que j'assume est grande, car une expression mal choisie, un mot mal placé, une opinion incomplètement énoncée ou mal comprise, peut influencer favorablement ou défavorablement ceux qui embrassent aujourd'hui la carrière de la médecine.

Je compte, MM., sur votre indulgence et votre bienveillante attention dans l'accomplissement de cette tâche difficile.

Qu'il me soit permis d'exprimer à nos anciens élèves la satisfaction que leur retour nous cause ; et vous, MM. les nouveaux, soyez les bienvenus.

Non loin encore du temps où j'écoutais, comme vous, la parole de nos maîtres, où je partageais cette existence à la fois soucieuse et enjouée et n'ayant point depuis interrompu mes rapports avec vous,

grâce aux exigences de l'enseignement, je crois connaître tous vos besoins et pouvoir, aujourd'hui, vous donner quelques conseils utiles.

Puissé-je parvenir à diminuer les difficultés qui vous attendent au début de votre carrière, rendre vos travaux moins pénibles et plus fructueux, vous guider en un mot vers le but que vous cherchez.

Pour bien étudier l'art de guérir il faut premièrement y croire, il faut en sentir toute l'importance, il faut l'aimer comme la plus noble et la plus utile des professions.

Il y a une foi religieuse, il y a une foi politique, il faut une foi médicale ; non pas cependant, une foi aveugle qui croit parce qu'elle croit, mais une foi intelligente qu'éclaire le flambeau de la raison et que vient épurer l'esprit d'examen. Si comme les incrédules du monde vous appelez la médecine, un art conjectural, une chimère, n'embrassez point cette profession, prenez une autre carrière.

“ Pour connaître et approfondir cette belle partie des connaissances humaines, dit Réveillé-Parise, pour mesurer ses problèmes, pour comprendre le sens des idées acquises et des idées nouvelles, des principes vieillis et des principes qui germent, pour contribuer soi-même au progrès il faut une croyance pleine et entière. Sans l'ardeur et l'enthousiasme, sans le mal sacré de l'art, rien ne vous sera révélé des secrets de cette science sublime.”

Il en est de même pour la pratique.

La médecine exige du savoir et de l'esprit, mais aussi du cœur et de l'âme.

Malheureusement on étudie la médecine, de nos jours, pour se faire un état, pour se créer une position comme on dit : on s'engage dans la carrière sans avoir consulté ses forces, il faut bien faire quelque chose, toutes les routes sont encombrées.....va pour la médecine.

Que de déceptions, que de regrets amers vous vous créez dans l'avenir, vous qui sans vocation, sans goût, vous jetez dans cette voie périlleuse.....

Ainsi donc d'un côté, sacrifices immenses, études sévères, difficiles, travaux éternels et de l'autre position précaire, mal rétribuée, dévouement sans fin, qui n'a trop souvent pour récompense que l'ingratitude des hommes et les angoisses du besoin.

Ajoutez à cela la foule toujours croissante des charlatans sans titre qui, favorisés par une législation insuffisante, et l'ignorance et la crédulité d'une partie considérable de la population, viennent dresser leurs tréteaux jusqu'au seuil de nos demeures.

Voilà le tableau, hélas ! trop vrai de la vie du médecin qui veut rester honnête homme.

Luxe et indigence, habit noir et misère.

Telle est la désolante antithèse qui résume l'existence d'un grand nombre de médecins.

Heureux ceux qui peuvent vaincre le sort, qui parviennent, comme on dit, sans abaisser leur conscience.

Jetons un voile sur toutes ces misères, ne glaçons point par cette froide et triste réalité, les illusions heureuses et les rêves dorés de la jeunesse ; le réveil viendra toujours trop tôt.

J'ai voulu toutefois vous faire comprendre qu'une vocation bien arrêtée doit seule vous engager à embrasser la profession médicale ; mais que si vous faites de cette carrière une matière de spéculation pour l'avenir, vous vous détrompiez et n'attendiez point que l'expérience vienne briser vos folles espérances.

Si notre profession promet si peu de richesses et encore moins de gloire, d'un autre côté elle fournit de nombreuses occasions de satisfaire les nobles qualités du cœur et de l'esprit.

Le médecin est le confident d'un grand nombre, ou le cherche, on sollicite son avis, on suit son conseil comme celui d'un homme sage et expérimenté ; à lui le privilège d'adoucir les douleurs, de consoler les affligés, de guérir les infirmes ; il lui arrive même souvent de rendre un époux à son épouse, une mère à ses enfants, une existence précieuse à la société. La satisfaction intime que donne de tels services rendus à ses semblables, dédommage en bonne partie le médecin des rémunérations plus tangibles que procurent les autres professions. Il semble étrange aux yeux du monde d'entendre des médecins parler du charme qui accompagne *l'étude* de notre art, et cependant l'étude des lettres, de la peinture, de la musique ne donne pas de jouissances plus vives que celle de la médecine.

Les qualités morales du médecin ont été divinement exposées par Hippocrate dans ce passage remarquable : " Le médecin et la sagesse sont inséparables ; la médecine met en pratique tous les préceptes de la sagesse, le mépris de l'argent, la modération, la décence, la modestie, la probité, la douceur, l'affabilité, la gravité, la juste appréciation des choses de la vie, l'éloignement de toute crainte superstitieuse, le respect pour la divinité, vers laquelle la médecine ramène sans cesse. "

Le but des études médicales est la connaissance de l'homme sain et de l'homme malade pour arriver à celle des moyens propres à le maintenir en santé ou à le guérir.

L'homme est en rapport avec tout ce qui l'environne. Si par son génie il commande en maître aux éléments, dont il asservit les forces à ses besoins, esclave à son tour, il en subit fatalement l'action.

Doué de l'organisation la plus élevée, mais aussi la plus altérable, sa vie, comme l'a dit poétiquement Bichat, est une lutte plus ou moins longue qu'il soutient contre les agents du monde extérieur et contre toutes les causes morbides dont la source est en lui.

Il faut donc pour connaître l'homme, au point de vue de la médecine

cine, étudier ses organes et leurs mystérieuses fonctions et tous les êtres de la nature, c'est-à-dire les sciences physiques, naturelles et médicales.

Mais pour embrasser la profession médicale, il faut que l'esprit y soit préparé par de bonnes et fortes études littéraires. Sans cette condition préalable, non seulement le médecin se trouvera au-dessous du rang social que lui assigne son titre, mais encore privé des ressources que donne à la pensée l'éducation première, il rencontrera partout des obstacles qui paralyseront ses meilleures dispositions, des entraves souvent invincibles qui arrêteront l'essor de son intelligence.

L'intelligence, comme toutes les autres fonctions, se développe, s'étend et se rectifie par l'exercice

Cette éducation du jeune âge est la base commune de toutes les études supérieures, la clef qui doit ouvrir à l'esprit les barrières du savoir, le flambeau qui doit éclairer les pas de tous ceux qui en parcourent les routes difficiles.

Il faut attacher une importance particulière à l'étude de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle, ces sciences sont dites accessoires à la médecine. Comment, en effet, l'étudiant pourra-t-il mesurer les rapports qui unissent l'homme à la nature entière, s'il ignore les lois permanentes qui régissent la matière brute et organisée.

Le médecin, a dit Cruveilhier, est dépositaire de la vie de ses semblables, il doit être versé dans la connaissance de tout ce qui peut conserver la santé et guérir les maladies. Le médecin doit être en même temps homme de science et honnête homme. Serres a dit : " Il n'est pas plus permis à un médecin d'être ignorant qu'à un soldat d'être lâche."

Pour étudier la médecine avec fruit il faut avoir de la méthode, la méthode est à l'intelligence ce que le levier est aux forces physiques. Qu'on me donne un levier et un point d'appui, disait Archimède, et je soulèverai le monde. Qu'on donne à l'esprit une bonne méthode et avec son point d'appui qui est le travail, il décuilera sa puissance.

La médecine est un art auquel on arrive par le chemin de la science, ai-je dit. L'art exige de la sagacité, une imagination vive, un coup d'œil prompt, un jugement solide et une main sûre.

La science ne demande que du travail, de la persévérance, une bonne mémoire et du raisonnement. Celle-ci peut se transmettre de génération en génération, d'individu à individu par les livres et par la parole ; celui-là dépend exclusivement des qualités propres au praticien qui l'exerce, se personnifiant en lui pour ainsi dire, il ne peut être l'héritage de personne.

L'art est donc inné, mais il doit être fécondé par le travail. Les

plus belles facultés languissent et meurent, si elles ne sont cultivées par la science.

Dupuytren, dans ses leçons, enseignait à ses disciples, les principes de son art et les données de la science sur lesquelles ils reposaient ; mais ce qu'il ne pouvait leur communiquer, c'est cette exquise aptitude à saisir un diagnostic, la promptitude et la sûreté de son jugement, son habileté opératoire qui firent de lui le plus grand chirurgien des temps modernes.

C'est dans la lecture et la fréquentation des cours que l'élève doit puiser son instruction. De bonne heure, il doit commencer à recueillir et à rédiger des observations. " Ne croyez pas trop à la parole du maître, " disait l'illustre Trousseau à ses élèves, " allez, voyez, comparez, jugez par vous-même, " puis il ajoutait : " il n'est pas d'années que je ne doive à quelques jeunes gens actifs et dévoués d'apprendre des choses que j'ignorais, de revenir sur des erreurs, que de choses j'ai apprises dans les causeries familières des salles d'hôpital. L'activité des élèves m'a stimulé, m'a empêché de me rouiller dans la vanité du maître. "

" Laissons croître en liberté, ajoutait-il encore, ce qu'a de luxuriant l'intelligence de la jeunesse ; gardons-nous d'arrêter cette sève généreuse qui ne cherche qu'à se répandre en fleurs et en rameaux. "

" Du jour qu'un jeune homme veut être médecin, il doit fréquenter les hôpitaux ; il faut voir, toujours voir des malades. Ces matériaux confus que l'on amasse sans ordre et sans méthode ; sont pourtant d'excellents matériaux ; inutiles aujourd'hui, vous les retrouverez plus tard enfouis dans les trésors de votre mémoire. "

Suivez fidèlement, MM., les conseils de ce clinicien aussi éloquent qu'érudit.

On doit s'attacher non seulement à bien lire, mais encore à bien choisir ses lectures ; dernière condition difficile à réaliser en raison du nombre immense de livres offerts à l'esprit.

Je crains un homme qui n'a lu qu'un livre, disait un philosophe ancien, *timeo virum unius libri*. Parole qui fait sentir vivement cette vérité, que l'esprit doit se former, bien moins à une lecture abondante, qu'à une lecture choisie et bien faite.

Le corps se nourrit de ce qu'il digère et non de ce qu'il mange, il en est de même de la pensée qui ne profite que de ce qu'elle recueille par la méditation.

Bacon a dit : " il y a des livres dont il faut seulement goûter ; d'autres qu'il faut dévorer, d'autres enfin, mais en petit nombre, qu'il faut pour ainsi dire mâcher et digérer. " Cela veut dire qu'il y a des livres dont il ne faut lire que certaines parties, d'autres qu'il faut lire en entier, mais rapidement, enfin un petit nombre d'autres qu'il faut lire et relire avec une extrême application. Malheureusement, la mastication et la digestion en seront quelquefois bien

pénibles ; mais ce sera moins la faute de ces ouvrages que celle de la science qui n'accorde ses faveurs qu'aux prix des plus rudes et des plus laborieux travaux.

Le calme de l'esprit est aussi nécessaire que le silence du cabinet pour la lecture d'un livre scientifique.

Si quelquefois la folle du logis vient vous rendre visite et troubler vos méditations, chassez l'importune au plus vite.

La soirée doit être pour l'étudiant en médecine, le temps consacré à la lecture ; il ne faut pas cependant oublier cette sentence hygiénique si sage : " Se coucher de bonne heure, se lever de bonne heure, donne à l'homme santé, richesse et sagesse."

La science transmise par la parole se grave mieux dans l'esprit que la science écrite. La voix du professeur, son geste, son regard, tout concourt en excitant les sens à vivifier la pensée, à rendre sa communication plus prompte et plus vive.

Un cours est un travail fait en commun, où l'un des travailleurs plus expérimenté que les autres, leur apporte les matériaux choisis et prêts à mettre en œuvre. Car le professeur doit, non seulement communiquer ses idées à ses élèves, mais il doit surtout chercher à en faire naître en eux, il doit stimuler leur intelligence, leur donner à penser. Une leçon bien faite est pour ainsi dire un dialogue sympathique entre celui qui parle et ceux qui écoutent.

Mais la tâche de l'élève ne finit pas avec celle du maître ; les notes qu'il a prise ne sont que les éléments d'un nouveau travail auquel il doit se livrer. Il faut que le même jour, autant que possible, il étudie la leçon qui lui a été faite ; qu'il compare ce qui est écrit dans les livres avec ce qu'il a entendu et qu'il rédige les points importants. C'est le seul moyen de profiter réellement d'un cours.

Beaucoup d'étudiants en médecine ne travaillent que pour passer leurs examens ; pour arriver à ce but il suffit souvent d'avoir une heureuse mémoire et des connaissances superficielles acquises à *coup de manuels*, comme on dit.....

Mais l'examen passé, le diplôme conquis, je vous attends, jeune docteur, le jour où le premier de vos malades viendra frapper à votre porte et mettre à l'épreuve votre science acquise en quelques jours. C'est alors que commencera pour vous, si vous êtes homme de cœur, cette série interminable de déceptions, de tâtonnements, d'incertitudes, de craintes réelles ou imaginaires, qui vous feront déplorer bien amèrement votre indigence scientifique.

Ce n'est donc pas le diplôme qui fait le médecin. Le grade qu'il confère est un vain titre qui peut protéger l'ignorance comme le savoir.

Ce qui fait le médecin, c'est la science pratique acquise au prix de longs et rudes labeurs au lit du malade, par l'observation de la

nature ; dans le cabinet, par la lecture des bons livres, c'est-à-dire l'étude clinique et la lecture.

Ces deux éléments de l'instruction médicale sagement combinés, non-seulement conduiront l'élève par la voie la plus sûre au doctorat, mais ce qui est mieux encore, devant pour lui l'âge de l'expérience, en feront au sortir de l'école un praticien habile.

Voilà comment vous devez vous préparer à de si importantes fonctions ; ce qu'il vous faut faire aujourd'hui pour être plus tard des médecins accomplis.

(La fin au prochain numéro.)

—:—

Variole et vaccine ; par le Dr. DE BOSALD.

De deux maux il faut accepter le moindre.

—

Il est incontestable que la variole et la vaccine sont deux maux que l'espèce humaine a raison de redouter. Peut-on les conjurer l'un par l'autre ou faut-il se résigner à leur payer un tribut mortuaire qui va s'agrandissant à chaque saison ? La réponse à cette question a divisé le corps médical en deux camps ayant tous les deux un but unique et bien louable : celui d'éteindre le mal ou au moins de l'atténuer autant que possible ; mais les moyens que chacun d'eux veut employer pour y arriver, sont la cause de cette division qui, en vérité, ne pourrait produire que d'excellents résultats, si les discussions qu'elle engendre étaient toujours conduites avec courtoisie et soutenues avec intelligence, car du choc des idées jaillit la lumière.

Les vaccinateurs jugent la variole sur place par les ravages qu'elle fait dans la société en général, et dans les grands centres de population en particulier : c'est un fléau redoutable, disent-ils ; un monstre dévorant que l'on ne peut réduire à l'impuissance que par la vaccination compulsive ; leur raisonnement est logique parce qu'il est établi sur les éléments de leur appréciation du mal.

Les anti-vaccinateurs n'ont pas accepté le remède comme infailible ; ils l'ont, au contraire, considéré comme un autre mal ajouté à celui existant, de sorte que pour eux la société est constamment menacée par deux maux : la variole et la vaccine.

Sont-ce réellement deux maux ? X en a-t-il un moindre que l'autre ? Et faut-il fatalement en choisir un ? Voilà des questions qui se posent d'elles-mêmes. Je n'entreprendrai point de les résoudre, d'ailleurs, ce serait de ma part une présomption stérile qui viendrait probablement échouer sur le terrain de la discussion actuelle ; je ne veux ni ne peux m'imposer que le rôle d'observateur que tout le monde a le droit d'assumer, et si je me décide à publier le résultat de mes

observations c'est parce que je ne craignais pas d'affirmer qu'elles ne reposent ni sur l'esprit de parti qui ne conçoit de vrai que dans les limites de ses connaissances ; ni sur le préjugé qui paralyse constamment le progrès, ni enfin sur la vanité professionnelle qui serait disposée à avouer que la science médicale a dit son dernier mot.

J'ai dit au commencement de cet article que la vaccine et la variole étaient deux maux à redouter ; je ne retire pas mon assertion, mais je complète ma pensée en énonçant que l'une et l'autre ne deviennent effectivement dangereuses ou fatales que par le concours des circonstances au milieu desquelles elles se développent.

Dans un grand nombre de cas, la variole est bénigne, discrète, ne donnant lieu qu'à des désordres fonctionnels insignifiants ; dans beaucoup d'autres, surtout depuis quelque temps, elle prend d'emblée un caractère grave, devient confluyente, noire et presque toujours fatale.

Pourquoi est-elle si douce chez les uns et si cruelle chez les autres ? Dans quelles conditions physiologiques se trouvent les constitutions qui lui donnent si peu de prise et ne pourrait-on pas les ramener toutes à cet état d'immunité relative ? Il est bien certain que si la variole était toujours légère la vaccination deviendrait superflue et on éviterait par là le danger d'inoculations impures. On arrive tout naturellement à cette conclusion : que le virus varioleux est parfaitement identique dans tous les cas et que les causes qui en compliquent sa manifestation sont tout-à-fait étrangères à son essence ; de cette conclusion en découle évidemment une autre, c'est que les efforts de la science doivent exclusivement porter sur les causes qui aggravent la nature de la variole ; voilà, je crois, la question simplifiée et placée sur un terrain d'observations où il ne saurait y avoir dissidence d'opinions ; malheureusement on ne peut pas en dire autant des moyens à étudier ou à découvrir pour la résoudre ; ils sont, à mon avis, complexes, compliqués et multiples ; en effet, il ne s'agirait de rien moins que de reconstruire un édifice hygiénique tout entier, en commençant au berceau jusqu'à la dissolution finale de l'homme ; ce serait un travail gigantesque, il est vrai, mais dont les proportions ne dépasseraient pas, toutefois, les limites de l'intelligence humaine ; il exigerait sans doute, le concours de toutes les capacités compétentes, sans distinction de races ou de nationalités parce qu'il formerait un tout, un monument universel, dont les parties constituantes seraient l'hygiène urbaine, l'hygiène rurale, l'hygiène de climat, l'hygiène de saison, l'hygiène de latitudes, l'hygiène d'altitudes, enfin l'hygiène générale. Quand je dis que toutes les capacités compétentes devraient concourir à cette grande œuvre humanitaire, j'entends les capacités politiques aussi bien que les capacités médicales : celles-là applaniraient les difficultés matérielles de ce grand travail afin que celles-ci n'eussent à s'occuper que de la partie scien-

Un corps de doctrine hygiénique signalant à la profession médicale et au public les causes qui rendent la variole maligne et fatale dans certaines constitutions, légère et insignifiante dans d'autres, et les moyens de donner à tous le même degré de résistance à la maladie ; une doctrine, dis-je, qui atteindrait ce but serait un bienfait social qui immortaliserait ses auteurs au moins autant que la découverte de Jenner.

La variole n'a pas eu de tout temps la même virulence, ni la même gravité dans toutes les contrées. Dans mon pays, il y a environ vingt-cinq ou trente ans, on ne s'en alarmait point et on préférerait laisser aux enfants la chance de contracter la variole, qui était presque toujours bénigne, que de les faire vacciner ; aussi y avait-il dans les écoles beaucoup plus d'enfants variolés que vaccinés ; quant aux cas fatals, ils étaient excessivement rares. Un grand nombre de personnes, à ma connaissance, sont encore indemnes de variole et de vaccine, et cependant elles n'ont jamais fui les foyers d'infection ; j'attribue en partie cette immunité relative à leur état physiologique que je sais être des mieux équilibrés, à leur genre de vie et aux soins de propreté qu'ils observent dans leur intérieur, et je dois ajouter qu'ils appartiennent presque tous à la classe rurale aisée.

Autres temps, autres mœurs, soit que nous n'ayons pas pu, que nous n'ayons pas su, ou que nous n'ayons pas voulu nous entendre pour curayer le mal il a fait des progrès alarmants, il envahit de plus en plus les centres de population où il semble s'établir en permanence ; il affecte un caractère de malignité qui semble se généraliser. En présence d'un tel danger, il serait très imprudent de ne pas lui opposer les moyens les plus directs, quoique les plus extrêmes. Il faut faire la part du feu, dit-on ; la vaccination vient donc à notre secours dans ces périodes d'urgence, et s'il faut lui sacrifier quelques rares victimes, il n'en est pas moins vrai qu'elle préserve un grand nombre de personnes d'une variole fatale.

J'ai la conviction que cet état d'inquiétudes et de craintes bien légitimes n'est que transitoire et que le danger, stimulant l'étude, il en résultera tôt ou tard quelques productions efficaces à rendre la vaccination superflue et réduire la variole à l'insignifiance.

Ces productions de l'étude sont ce que j'appelle l'édifice hygiénique à la construction duquel doivent concourir l'intelligence, la science, l'observation et l'expérience de tous ; les travaux individuels sur ce sujet n'auront jamais l'autorité de s'imposer universellement. Ce serait se reposer sur une sécurité téméraire et périlleuse que de se contenter d'une seule arme, la vaccine, pour combattre la variole partout et toujours.

Il n'y a de mérite à servir son pays et la société que dans le danger ; or le danger provoque les capacités à l'activité.

CORRESPONDANCE.

VACCINATION.

Monsieur le Rédacteur,

La photographie du bras de l'enfant Labelle a soulevé l'indignation de la presse anglaise ; elle a eu pour effet de la faire sortir de l'état de mutisme dans lequel elle s'était renfermée depuis longtemps, excepté lorsqu'il s'agissait d'insulter les médecins qui ne partageaient pas les opinions des vaccinateurs publics. Cette presse, organe fidèle des Officiers du Bureau de Santé, était toujours à leur disposition quand il s'agissait de *prôner les bons effets de la vaccination* ; mais, elle ne voulait jamais admettre la publication d'observations propres à faire connaître les résultats réels de cette pratique. La voie de la photographie, adoptée par les anti-vaccinateurs a donc eu pour résultat de faire connaître non-seulement un mauvais cas de vaccination, mais d'attirer l'attention du public anglais sur les effets de cette pratique.

De plus, l'*Ethique* médicale, pour un certain nombre de médecins, aurait été, paraît-il, outragée par l'exposition de la photographie du bras de l'enfant Labelle ; nous en sommes bien fâchés, mais, nous ne voyons pas en quoi ni comment l'*Ethique* médicale a pu se trouver blessée, ni ce qu'elle a à faire avec une question scientifique, lorsqu'il s'agit d'examiner et de comparer les *bons* avec les mauvais effets de la vaccination. La voie de la photographie que nous avons adoptée était donc la seule qui nous permit de faire connaître à la partie anglaise de la population de cette ville les mauvais résultats de la *vaccination* du Bureau de Santé. Cette voie nous a réussi, tant mieux, et nous n'avons rien à regretter à cet égard. On nous reproche d'être allés voir l'enfant Labelle qui n'était pas notre *patient*, c'est vrai, mais l'enfant avait été vacciné au Bureau de Santé, par le Dr. Larocque, officier public ; le Dr. avait remis à la mère, vers le 1er Août, un certificat de *bonne vaccination* ; la mère de l'enfant n'avait donc plus rien à faire avec le Bureau de Santé ni avec celui qui avait vacciné son enfant.

En demandant au Dr. Jacques, ce qu'il pensait du bras de son enfant, Mad. Labelle était parfaitement justifiable de faire cette demande, vu que le bras de son enfant était très malade, malgré le certificat de *bonne vaccination* qu'elle avait obtenu de l'officier de santé, treize jours auparavant. Le Dr. Jacques agissait sagement en faisant voir l'enfant à d'autres médecins avant de lui donner ses soins et cela sans manquer d'égard vis-à-vis le Dr. Larocque qui avait déjà jugé le cas comme étant le *résultat de bonne vaccine*. De plus, le Bureau de Santé est une *institution* publique, les résultats de la vaccina-

tion doivent être connus sans pour cela manquer à l'étiquette médicale.

Mais ceux qui prétendent que nous avons manqué à l'*Ethique médicale*, adoptée par une certaine classe de médecins, comment expliquent-ils leur conduite, avec la dignité de la profession, lorsqu'ils affirment que l'enfant Labelle n'a pas souffert de mauvais effets de la vaccination, après avoir entendu les partisans mêmes de la vaccine, comme le Dr. Lussier : leur dire que le cas était très mauvais, et qu'il n'avait jamais vu d'ulcères semblables chez aucun des enfants qu'il avait vaccinés ; que ces ulcères avaient une apparence presque syphilitique, mais qu'il ne pouvait pas les attribuer à la vaccine ; le Dr. Kennedy, que les ulcères avaient le caractère indolent, mais que c'était la constitution de l'enfant qui était mauvaise ; le Dr. Trenholme, que les mauvais effets de ce cas de vaccination étaient dus à la constitution scrofuleuse de l'enfant ; et le Dr. Larocque, que la suppuration était un peu abondante ; les Drs. Dagenais, Gauthier, Craig, Raymond et Coderre affirmaient que la photographie représentait fidèlement l'état du bras de l'enfant, Comment, dis-je, expliquer et concilier avec la dignité de la profession, la conduite de ceux qui ont affirmé que l'enfant Labelle n'avait pas souffert de mauvais effets de la vaccine, après les témoignages des médecins qui avaient vu l'enfant ?

Le Dr. Campbell, Doyen de la Faculté de Médecine du Collège McGill, secondé par le Dr. Rottot, appuyé par les Drs. Plante, Trenholme, &c., en faisant adopter une motion contraire à l'évidence et affirmer que l'enfant n'avait pas souffert, abusait de son autorité, et en imposait avec ses quarante années d'expérience en disant qu'il n'avait jamais vu un meilleur cas de vaccination ! J'expose les faits qui se sont passés à l'assemblée du 15 septembre dernier ; à la profession de les juger, et d'apprécier les motifs de ceux qui veulent l'enseigner, la diriger dans la pratique de la médecine, et de l'*Ethique médicale*.

Je vais de nouveau traiter du principe du *virus vaccin*. L'origine et la nature de ce virus ont été longuement définies dans des articles publiés dans *la Minerve* et autres journaux.

Les cas de mauvaise vaccination sont-ils une condamnation de cette pratique ? Suivant les uns, il faudrait distinguer entre le principe et l'accident pour juger en définitive ; et selon les autres, lors que les accidents deviennent fréquents, il y aurait un danger imminent de continuer une pratique comme celle de la vaccination, qui n'a rien modifié ni dans la marche, ni dans les effets de la variole ; au contraire, les victimes de cette maladie augmentent avec le nombre des vaccinés, les épidémies de variole sont de plus en plus fréquentes et durent plus longtemps que par le passé : depuis cinq à six ans que le Bureau de Santé redouble d'efforts pour faire pratiquer la

vaccination, la variole semble se rire de nous ; si elle suit la marche que la vaccination paraît lui tracer, elle finira par être *endémique* si elle ne l'est pas déjà.

Les cas de mauvaise vaccination sont tellement fréquents, et la mortalité si grande, chez les vaccinés, qu'il est urgent d'examiner plus que jamais la valeur de la vaccination, la nature du vaccin et son origine. J'ai déjà fait voir quelles sont et l'*origine* et la *nature* de la vaccine, dans un pamphlet publié en 1872 ; j'ai aussi fait voir le manque d'efficacité de la vaccine comme *préservatrice* de la variole. Cependant, dans l'intérêt de la santé publique, sur les suggestions de quelques amis de la science, je vais examiner de nouveau la question du principe du virus vaccin et démontrer, par des statistiques, que la *vaccine* ne protège pas contre les *ravages des épidémies varioliques*.

La plupart des savants en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, &c., sont d'accord sur la nature et l'origine du virus vaccin : c'est une *affection vésiculeuse*, propre au cheval ; cette affection est susceptible de se communiquer par infection et par contagion ; son caractère prédominant est d'être *virulent, inflammatoire et gangréneux*.

Cette affection éruptive, susceptible d'engendrer le *cow-pox*, s'inocule du cheval à la vache, de celle-ci à l'homme, et constitue le virus-vaccin de Jenner. Elle se développe aussi spontanément sur les diverses *espèces animales*, enfin, cette affection est le résultat de maladies *tuberculeuses pulmonaires*, (le *sore-heels* ou le *grease* de Jenner), elle est accompagnée d'ulcérations aux jambes, et de petites vésicules sur les différentes parties du corps du cheval.

Je cite : " Les eaux aux jambes, *sore heels, grease* de Jenner, dit Saco, cité par Guérin, inoculées à la vache engendrent le *cow-pox*." Il dit aussi avoir réussi à inoculer ce virus sur les chevaux, les vaches, les veaux, les chiens, les brebis, les cochons, &c. La *clavellée* des moutons ou le *claveau*, a été, dit-il, inoculé par Ligné à 300 enfants, qui se trouvant exposés à une épidémie de variole ne furent pas atteints par la maladie. Il inocula d'autres moutons avec le virus-vaccin, et réussit à produire le *cow-pox*.

" La variole du cheval, inoculée à la vache produit le *cow-pox*, dit Depaul, et probablement la *clavellée* ou la *variole* du mouton. Il ajoute, que le véritable secret pour *mitiger* les effets de la variole, chez l'homme, consisterait à la faire passer préalablement par une autre espèce animale, et à la lui donner ensuite par voie d'inoculation.

M. Depaul a établi par un grand nombre d'expériences, la preuve de l'*inoculation* de la variole de l'homme aux animaux, et qu'avec les pustules produites sur ceux-ci on redonne à l'homme l'éruption appelée la *vaccine*.

Il dit aussi, que le Dr. Thiéle, [de Kassan] au printemps de 1836, ayant des doutes sur la puissance de son vaccin, vu que plusieurs vaccinés avaient contracté la variole durant une épidémie, fit inoculer le *virus variolique* à des vaches, et il vit se produire des *pustules* de *cow-pox* dont il se servit pour vacciner les enfants qui eurent une *vaccine normale* ; mais, avec des symptômes généraux plus intenses.

M. Depaul, dit encore, " depuis Jenner jusqu'à nous tous les médecins ont admis que la plus grande ressemblance existait entre la *variole* et la *vaccine*, et, que la maladie aphteuse du cheval telle que décrite par plusieurs de nos vétérinaires modernes n'est autre chose que la *variole*."

M. Piorry conclut ses observations, devant l'Académie de Médecine, en disant, que le virus de la vaccine n'est autre que celui de la petite vérole ; que les virus qui donnent lieu à ces diverses affections sont essentiellement de même nature, du même caractère.

M. Bouillaud dit que l'origine de la vaccine a toujours été obscure, Jenner a très bien connu qu'elle venait du cheval ; qu'en 1852, on publiait dans le recueil *vétérinaire*, un article dans lequel on démontrait que la vaccine et la variole étaient *identiques*, et il ajoutait, que le *virus vaccinal* et le *virus varioloux* ne faisaient qu'un.

M. Devergie a dit aussi : que la maladie *équine* n'est autre que la vaccine spontanément développée chez le cheval ; que dès lors la vaccine a une double origine, le *cheval* et la *vache*, il ajoute : les différentes affections considérées jusqu'à ce jour comme susceptibles d'engendrer le *cow-pox* se résolvent toutes dans une seule et même maladie, la *variole*, qui, transmise du *cheval* à la *vache* et de la *vache* à l'homme constitue le véritable *cow-pox*, le vaccin.

M. Bouley disait que la maladie du cheval est toujours la même, variable dans ses manifestations, et inoculée à la *vache* donne la vaccine ; il existe, dit-il, chez le cheval une maladie à caractère bien déterminé, qui, inoculée à la vache, lui donne à coup sûr le *cow-pox* ; et l'origine *équine* de la vaccine est incontestable aujourd'hui.

M. Bousquet disait : " la variole et la vaccine appartiennent évidemment à la classe des contagions, elles en ont tous les caractères ; et, comme l'a dit Jenner, entre les pustules de la vaccine et celles de la variole, il n'y a pas une ombre de différence."

L'origine de la vaccine, dit M. Guérin, étant établie, comme venant du cheval, de nature *inflammatoire*, *virulente*, *gangréneuse*, *contagieuse* et *épidémique*, dans tous les cas où on a vu se développer le *cow-pox* (caux aux jambes, javart, feu de Saint Antoine, mal du talon, *sore heels*, *ulcération* du jarret) il n'y avait qu'une même maladie, la *variole*. M. Guérin, malgré qu'il différât d'opinion avec M. Depaul, en venait cependant à la même conclusion sur la nature de la maladie.

M. Guérin cite le Dr. Magne, qui disait : il est unanimement reconnu aujourd'hui que la vaccine provient d'une seule maladie : maladie éruptive du cheval, qui se montre sur toutes les parties du corps.

M. Bouvier rapporte que J. Baron qui a écrit la vie de Jenner, disait, dans un rapport publié en 1839 : " que l'inoculation de la variole de l'homme à la vache a produit une affection *adoucie, mitigée*, qui, reportée à l'homme, a présenté tous les caractères et les propriétés de la vaccine de Jenner ; et que la vaccine, au lieu d'être le préservatif de la variole, est la variole même, (J. Baron, Report, p. 30) et que c'était aussi l'opinion de Jenner.

Le Dr. Parola dit avoir inoculé, en 1832, des vaches et des génisses avec la variole, et avoir réussi à produire le *cow-pox*, qui lui a servi à vacciner les enfants ; et il ajoute que la variole et la vaccine sont deux maladies *identiques*.

Le Dr. Steinbrenner dit aussi que l'inoculation de la variole de l'homme aux vaches est parfaitement démontrée.

Le Dr. Gassner (en 1807) a pratiqué l'inoculation sur onze vaches et a produit de véritables pustules de *cow-pox*. Il a vacciné plusieurs enfants, et il a obtenu de bonne vaccine. Et, suivant Gregory, en 1802, en Angleterre dans un moment où la vaccine manquait, on s'en procura en faisant traire une vache par un varioleux, la vache eut une éruption caractéristique.

Le Dr. Ceely, en Angleterre, a vu, en 1840, dans un petit village, alors que douze individus étaient atteints de la variole, cinq vaches sur dix, être affectées du *cow-pox*. Il attribuait cela à ce que ces vaches avaient léché la *bouffe* du lit d'une femme morte de la variole.

Suivant M. Bouley, Jenner aurait parlé d'un jeune poulain, dont la maladie était un engorgement chaud, douloureux d'un membre postérieur, sans suintement humoral en surface, comme dans le *grease*, ce qui, par un abcès, fournit une *matière* dont l'inoculation produisit le *cow-pox*.

" Jenner a signalé les accidents qui peuvent résulter pour l'homme de ses rapports de contact avec les chevaux affectés de la maladie qui fait naître le *cow-pox*."

Le Dr. Rennie dit qu'en Angleterre, il était bien connu que des médecins vétérinaires avaient découvert que la lymphé du Dr. Jenner n'était que le *grease* provenant des maladies des poumons du cheval. Les vieux *torchons* du Dr. Jenner étaient saturés de matières purulentes provenant des plaies des chevaux malades, et avec lesquelles il *inoculait*; voilà, dit-il, " la source ou l'origine du *virus vaccin*, lequel n'a jamais originé de la vache, mais a été transmis du cheval à celle-là." Cette dernière opinion ne saurait être suspecte à personne, vu qu'elle vient d'un des compatriotes de Jenner, le Dr.

Rennie : elle ne fait que corroborer celle d'un grand nombre de médecins distingués, et de médecins vétérinaires également instruits, d'Angleterre, de France, d'Allemagne, d'Italie, &c., il serait trop long d'énumérer les noms de ces hommes autorisés à juger de l'origine et de la nature *varioloëuse, inflammatoire et gangréneuse* du virus *vaccin*.

Pour plus d'informations, voir : le Bulletin de l'Académie Impériale de médecine, tom. 29e. Paris 1863-64 ; The anti-vaccinator and Public Health Journal, Leeds, 1872-73 ; et " Important Facts on vaccination, " by Edmund Proctor, London 1873.

La vaccine avec la variole, *maladies identiques*, appartiennent à la classe des contagions, (Bousquet) ; maladies inflammatoires et gangréneuses (Hertwig, de Berlin) ; la vaccine propage la variole (Marston).

(A continuer).

J. EMERY CODERRE.

12 Octobre 1874.

—:0:—

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTREAL.

—
Séance du 14 Octobre, 1874.

Le Dr. J. P. Rottot, président, au fauteuil.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Sur proposition du Dr. Bibaud, secondé par le Dr. Laramée, les Drs. F. X. Mousseau et F. Demers sont admis membres actifs.

Le Secrétaire donne lecture du rapport annuel du Conseil de la Société Médicale :

Votre Conseil a l'honneur de vous soumettre, pour la troisième fois, le compte-rendu annuel renfermant un résumé des travaux de la Société et une appréciation de sa marche durant l'année 1873-74.

Nous constatons d'abord un accroissement faible, mais satisfaisant toutefois, dans le nombre des membres ; sept nouveaux confrères sont venus se joindre à nous durant l'année dernière.

Tout en leur souhaitant la bienvenue, nous rappellerons que la Société appelle le concours de tous et n'exclut aucun de ceux qui jouissent d'une réputation honorable dans le corps médical.

Nous espérons donc que les médecins, de la ville surtout, qui n'en font pas encore partie, suivront l'exemple de la grande majorité de leurs confrères. La Société compte maintenant 75 membres actifs et 2 membres correspondants dont 29 résident à la campagne ou dans la banlieue.

Les quinze séances qui ont eu lieu durant l'année dernière ont été remplies par des communications d'un grand intérêt et par la

discussion de sujets importants au point de vue scientifique et professionnel.

Nous mentionnerons ici le savant travail de notre très honoré Président, M. le Dr. Rottot, sur le traitement antiphlogistique, travail qui fut suivi d'une discussion très animée et bien conduite.

M. le Dr. Brosseau, avec le zèle qu'on lui reconnaît, a fait part de plusieurs travaux utiles au point de vue pratique, entre autres sur le laryngoscope et la laryngoscopie, sur l'hémostase dans les opérations et sur la blennorrhagie.

M. le Dr. Dagenais, un des supports les plus actifs de notre association, a présenté, cette année, deux notes intéressantes, l'une sur un cas d'ovaire, l'autre sur un cas d'empoisonnement par la teinture d'iode.

M. le Dr. Hingston, de son côté, toujours prêt à contribuer à l'intérêt de nos séances, nous a fait part d'un cas remarquable de lithotomie. Les indications de cette opération et de la lithotritie furent ensuite exposées avec beaucoup de science par divers membres présents à cette assemblée et particulièrement par M. le Dr. Brosseau.

M. le Dr. Lussier est un de nos membres les plus actifs comme le prouvent son travail sur la médication hypodermique, ses observations sur un cas d'iléus et de fracture du tibia.

M. le Dr. F. Desjardins est venu nous prouver l'utilité des spécialistes, en exposant avec une profonde connaissance de son sujet les phénomènes physiques de la vision. Notre sympathique confrère, à la demande générale, a promis de continuer ses savantes conférences durant l'année que nous inaugurons.

M. le Dr. Perrault, toujours rempli de dévouement pour les œuvres qui intéressent le corps médical, nous a donné la relation intéressante d'un cas de néphrite aiguë avec suppuration. De plus, nous ne devons pas oublier l'invitation que notre confrère fit aux membres de visiter l'Asile de la Longue-Pointe. Ceux qui en ont profité conserveront un souvenir agréable de cette excursion.

Outre les travaux ci-dessus mentionnés, des sujets importants ont été soumis à vos délibérations. Le Parlement s'occupe de la formation d'un Bureau central de science sanitaire et de statistique, à Ottawa, et le rapport du Comité nommé à cet effet par la Chambre des Communes a été pris en considération sur la demande des promoteurs de ce projet. M. le Dr. Larocque, officier de santé, a lu quelques observations à ce sujet. A la prochaine session, le gouvernement va probablement s'emparer de cette question délicate et importante, et il sera temps alors, si vous le jugez à propos, de faire connaître vos vues sur ce projet.

Pour les membres du corps médical, la question du charlatanisme est toujours vieille et toujours nouvelle. Nous sommes heureux de constater que vos efforts pour mettre en vigueur la loi actuelle ont été couronnés d'un succès relatif en ce que plusieurs de ceux qui

ont été poursuivis en vertu d'une résolution passée à cet effet, ont renoncé à l'exercice professionnel de la médecine.

Enfin, frappés de l'état déplorable dans lequel se trouve l'organisation de la médecine dans la Province de Québec, vous avez voulu consacrer plusieurs séances consécutives à l'étude d'un projet complet de réformes. L'incorporation du corps médical tout entier, l'adoption d'un tarif d'honoraires reconnu légalement, l'enregistrement de tous les membres de la profession, la répression du charlatanisme et l'organisation de l'enseignement de la médecine, tels sont les objets principaux sur lesquels vous avez reconnu l'insuffisance de la loi actuelle. En étudiant ces différentes mesures, vous avez compris l'importance de les faire adopter dans notre législation et surtout l'urgence de mettre une digue capable de contenir le flot grossissant des élèves incapables que l'on admet dans le sein du corps médical. Vous n'aurez plus à vous occuper probablement de ce sujet, car nous espérons que le Collège des Médecins et Chirurgiens de cette province va se décider enfin à prendre une action énergique pour la répression d'abus qui menacent d'abaisser notre profession dans l'estime et le respect dont elle a joui jusqu'à présent auprès du public.

Nous devons ici offrir nos remerciements les plus sincères aux autorités de l'École Normale Jacques-Cartier pour la libéralité dont elles ont fait preuve en mettant à la disposition de la Société l'excellente salle que nous occupons aujourd'hui. L'hospitalité généreuse que nous avons reçue dans cette institution mérite ce témoignage de reconnaissance de notre part.

Les finances de la Société sont dans un état satisfaisant, comme il appert par le rapport du Secrétaire-Trésorier.

En somme, les résultats obtenus, cette année, sont satisfaisants et propres à nous faire augurer favorablement de l'avenir.

Cependant, nous devons constater avec regret le peu d'empressement manifesté par le plus grand nombre des membres pour assister aux séances. A quoi doit-on attribuer ce manque de zèle et d'assiduité ? A chacun de s'interroger pour donner la réponse à cette question.

Faut-il rappeler ici tous les avantages que l'on peut retirer des associations du genre de la nôtre ? N'est-ce pas un moyen d'augmenter les connaissances nécessaires à l'accomplissement de nos devoirs journaliers et de nous instruire mutuellement par l'échange et la comparaison des idées d'un chacun ?

En nous fournissant l'occasion de se mieux connaître, nos réunions ne sont-elles pas de nature à nous inspirer le respect des uns des autres et à dissiper les malentendus qui, de temps en temps, s'élèvent entre confrères ? N'est-ce pas le meilleur moyen de cultiver ces sentiments de confraternité professionnelle qui rendent plus

agréables à accomplir nos devoirs de chaque jour ? Une association de ce genre par les motifs d'émulation qu'elle engendre n'est-elle point propre à relever le niveau de la profession ? On admet tout cela, mais on n'a point le courage de secouer son indifférence et son apathie.

Espérons toutefois qu'avec la quatrième année de l'existence de cette association, va s'ouvrir une nouvelle ère de progrès et d'activité.

Non progreſſi eſt regredi. Que ce soit là désormais notre devise.

Le Secrétaire donne ensuite un état des recettes et des dépenses pour l'année 1873-74.

Sur motion du Dr. Bibaud, secondé par le Dr. Brosseau, les deux rapports sont adoptés.

Les élections des officiers de la Société étant à l'ordre du jour, les Drs. Laramée et Thibeault sont nommés scrutateurs. Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Président, Dr. F. X. Perrault ; 1er. Vice-Président, Dr. A. Dagenais ; 2d. Vice-Président, Dr. A. T. Brosseau ; Secrétaire-Trésorier, Dr. G. Grenier.

Comité de Régie : Drs. J. P. Rottot, J. W. Mount, A. Ricard, Ed. Desjardins, J. G. Lussier.

Des remerciements sont votés aux officiers sortant de charge, pour l'habileté et le zèle déployés dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Des remerciements sont également votés aux journaux *La Minerve*, *Le National*, *Le Bien Public* et *L'Union Médicale*, pour avoir bien voulu publier les rapports de la Société.

Le Dr. A. T. Brosseau donne avis qu'il proposera un règlement pour créer la charge d'assistant-secrétaire.

Et la séance est levée.

DR. GEORGE GRENIER,
Sec. Trés. S. M.

—:o:—

BIBLIOGRAPHIE.

A CONSPECTUS OF THE MEDICAL SCIENCES ; comprising Manuals of Anatomy, Physiology, Chemistry, Materia Medica, Practice of Medicine, Surgery and Obstetrics, for the use of Students. By HENRY HARTSHORNE, A. M., M. D. Second edition, Philadelphia : Henry C. Lea, 1874. 1 vol. 12 mo. pp. 1024.

L'élève le plus instruit, lorsqu'il se prépare à subir ses examens, sent la nécessité de revoir dans leur ensemble les points fondamentaux des sciences sur lesquelles il est appelé à répondre.

De plus, celui qui suit, la même année, un grand nombre de

cours n'a point le temps d'étudier à fond les ouvrages recommandés sur les différentes branches de la médecine dont il s'occupe.

De là l'utilité des manuels destinés à rafraîchir la mémoire sur des sujets déjà étudiés dans des ouvrages spéciaux.

Cependant pour les élèves, la meilleure méthode d'avoir un résumé des différentes parties de la science, c'est de le préparer pendant le cours de leurs études, en faisant des extraits des traités spéciaux qu'ils ont entre les mains et en rédigeant les notes qu'ils prennent aux leçons des professeurs.

Ces notes, ces extraits ont l'immense avantage de graver profondément dans leur mémoire les différents sujets ainsi élaborés et leur seront plus tard, surtout lors des examens, d'une grande utilité.

Si les circonstances n'ont pas permis aux élèves de mettre cette méthode en pratique, alors des ouvrages du genre de celui que nous examinons, peuvent rendre quelques services à ceux qui ayant fait des études sérieuses, savent bien, et n'ont besoin que de se rappeler ce qu'ils ont appris. Ces manuels, en effet, ne peuvent donner les connaissances indispensables pour subir convenablement au examen et surtout pour exercer l'art si difficile de guérir.

Il faut donc mettre les élèves en garde contre ces ouvrages qui trop souvent favorisent la paresse et l'ignorance. Avec ces restrictions, celui du Dr. Hartshorn peut être recommandé comme un résumé fidèle des différentes branches de la médecine.

Nous avons parcouru ce livre, un peu rapidement, il est vrai, et nous y avons trouvé, en général, de la clarté dans l'exposition, de l'exactitude dans les renseignements, mais en quelques endroits des notions suraunées et de nature à induire en erreur.

L'ouvrage n'est pas complet, il s'en faut, mais il peut rendre des services dans les limites que nous lui avons assigné.

ALMANACH ILLUSTRÉ DE LA JEUNE MÈRE, par le docteur BROCHARD, rédacteur en chef de la *Jeune Mère*, 1ère année, 1875, 1 vol. in 16. Paris, E. Plou et Cie. éditeurs ; et Lyon, P. N. Josseland, éditeur.

L'ignorance, la routine, les préjugés des mères sont une des causes les plus actives de la mortalité des enfants. Des conseils sur l'éducation du premier âge, répandus à profusion dans toutes les classes de la société, peuvent seuls remédier à cet état de choses. L'éminent docteur Brochard qui a consacré sa vie à améliorer la situation des enfants a voulu, par ce nouvel ouvrage, achever l'œuvre de vulgarisation qu'il a entreprise.

Il suffit de parcourir l'*Almanach illustré de la jeune mère*, pour comprendre l'utilité de ce petit livre. Voici quelques uns des articles qu'il renferme : l'éducation maternelle, l'allaitement merce-

naire, la naissance, le berceau, le baptême, le maillot, la toilette, le régime, les croûtes laiteuses, la bouillie, etc. En quelques lignes, d'un style clair, à la portée de toutes les intelligences, le docteur Brochard indique aux jeunes mères les soins à donner à leurs nouveau-nés, la manière dont il faut les nourrir, les habiller, les coucher. L'auteur insiste particulièrement sur l'importance du régime des nouveau-nés. *Presque tous les nourrissons, dit-il, meurent parce qu'ils mangent trop tôt ou parce qu'ils mangent trop.*

Une instruction de l'Académie de médecine sur les soins à donner aux nouveau-nés, une instruction sur la vaccine, un chapitre sur les imprudences des mères et des nourrices, sur les accidents de l'enfance, etc., font de ce petit livre un traité complet de l'hygiène du nouveau-né pendant sa première année. Apprendre aux mères à nourrir leurs enfants, leur enseigner ce qu'elles ignorent presque toutes, les soins que réclament les nouveau-nés pendant les premières semaines, les premières années de leur vie, tel est le but de cet Almanach, qu'il est du devoir de tous de propager.

ELECTRO-THERAPEUTICS : a condensed manual of Medical Electricity, by D. F. LINCOLN, M. D., physician to the Department of Diseases of the Nervous System, Boston Dispensary, Philadelphia : Henry C. Lea. 1874, 1 vol. 12mo pp. 190.

Ce travail est destiné à vulgariser l'emploi de l'électricité comme moyen thérapeutique, par l'analyse des principes fondamentaux et des règles générales qui doivent guider le praticien dans l'usage de ce mode de traitement.

Les applications de l'électricité sont devenues si nombreuses, les services que la clinique peut recevoir de cette méthode de traitement sont si considérables qu'il n'est permis à aucun praticien de rester indifférent devant les résultats obtenus.

Cependant les ouvrages volumineux des spécialistes sont propres à décourager, dans cette étude, ceux qui n'ont qu'un temps limité à leur disposition.

Nous devons donc savoir gré à l'auteur de ce petit volume d'avoir réuni toutes les notions indispensables pour familiariser le médecin avec les différents appareils électriques et leurs applications à la cure des maladies médicales et chirurgicales.

Cet ouvrage comprend l'énoncé rapide et très clair des principes élémentaires de physique concernant l'électricité, la description des appareils, les effets physiologiques et thérapeutiques de l'électricité, les différentes méthodes d'application et les précautions à prendre dans leur emploi. Des figures nombreuses et bien faites viennent en aide aux descriptions et facilitent beaucoup l'intelligence du texte.

Ce petit manuel rempli de renseignements, se recommande aux

médecins praticiens qui n'ont pas le temps de recourir à des ouvrages volumineux, riches en théories, mais peu utiles au point de vue pratique.

L'exécution typographique mérite une mention toute spéciale et fait honneur à l'entrepreneuse maison de Philadelphie.

A TREATISE ON PHARMACY : designed as a text-book for the student, and as a guide for the physician and pharmacist, by EDWARD PARRISH, late professor of Theory and Practice of Pharmacy in the Philadelphia College of Pharmacy, etc. Fourth Edition, revised by THOS. S. WIEGAND. Philadelphia : Henry C. Lea. 1874. —1 vol. 8 vo. pp. 980.

Il n'est pas besoin d'insister sur les mérites et l'utilité d'un ouvrage qui en est arrivé à sa quatrième édition.

On trouve dans ce traité un assemblage succinct mais aussi exact que possible des connaissances modernes sur la pharmacie.

Cet ouvrage est divisé en six parties : la première, sous forme d'introduction, est consacrée à la description des ameublements, ustensiles et appareils nécessaires pour une pharmacie.

La seconde renferme des notions exactes sur l'histoire des différentes pharmacopées, sur les poids et mesures, sur les différentes méthodes d'appliquer et de régler la chaleur dans les opérations pharmaceutiques.

La troisième partie traite de l'action chimique, des réactifs et des substances inorganiques usitées en médecine.

La quatrième considère les substances organiques dans leurs rapports avec la pharmacie et contient des tableaux présentant à première vue tous les principaux faits se rapportant aux substances décriées.

La cinquième traite des principes généraux de la Pharmacie, de la conservation des plantes, de la division mécanique, de l'extraction et opérations qui en dépendent.

La sixième partie renferme des données très pratiques sur les prescriptions, l'art de choisir et de combiner les médicaments, les différentes formes pharmaceutiques et la manière de remplir les ordonnances, etc. Dans un appendice, on trouve des règles d'hygiène se rapportant à la diète des malades et des convalescents, au lit et à la chambre du malade et des recettes des médicaments populaires en usage.

Tous ces chapitres, clairs, méthodiques, accompagnés de tableaux qui facilitent l'exposition, ont été revus et augmentés par un homme compétent, M. Thos. S. Wiegand qui a mis ce traité au courant de la science moderne. Il serait trop long de signaler ici toutes les ad-

ditions faites à cet ouvrage, qu'il nous suffise de dire que rien d'important n'a été omis dans cette nouvelle édition.

Cet ouvrage, indispensable à tous ceux qui étudient la pharmacie, peut de plus être d'une grande utilité à l'élève en médecine; il rendra de même de grands services, au médecin de campagne surtout, qui est souvent obligé de faire lui-même ses préparations.

ARCHIVES OF DERMATOLOGY: A Quarterly Journal of Skin and Venereal Diseases. Edited by L. DUNCAN BULKLEY, A. M. M. D. Vol. 1. No. 1. pp. 96. New-York: G. P. Putnam's Sons.

Il est peu d'affections qui, en général, causent au praticien plus d'embarras et de désagréments que les maladies de la peau et la syphilis; il en est peu, de plus, dont les malades désirent être plus vite débarrassés. Porter un diagnostic exact, donner un pronostic sûr, instituer un traitement approprié dans les maladies de la peau sont des choses importantes et cependant difficiles à réaliser. Cela vient de la confusion de la nomenclature, du nombre excessif des variétés admises par les auteurs, du défaut de précision dans les caractères servant à déterminer les espèces, de la création peu justifiée de certaines espèces et un peu aussi du défaut d'instruction sur ces matières durant les études médicales.

Ce journal a été fondé dans le but de remédier à ces inconvénients, par la publication d'articles pratiques et une revue complète de ces sujets, en simplifiant autant que possible la nomenclature et la classification. Tout en enrégistrant les progrès de la dermatologie et de la syphiligraphie, ce journal a plutôt pour objet de rencontrer les besoins du médecin praticien que ceux du spécialiste.

On trouve au nombre des collaborateurs les noms des principaux dermatologistes et syphiligraphes des États-Unis, ce qui offre une excellente garantie que ce journal remplira le but pratique pour lequel il a été fondé.

Dr. GEORGE GRENIER.

REVUE DES JOURNAUX.

PATHOLOGIE ET CLINIQUE MÉDICALES.

INHALATIONS DE VIN D'IPÉCACUANA PULVÉRISÉ DANS LE TRAITEMENT DE CERTAINES AFFECTIONS PULMONAIRES; par SIDNEY RINGER et WILLIAM MERRELL.—Les auteurs font largement respirer par la bouche à leurs malades des poussières de vin d'ipéca pulvérisé au moyen de l'appareil pulvérisateur ordinaire. Ce vin

est plus ou moins chauffé quand le temps est froid ; il peut être coupé d'une quantité d'eau plus ou moins grande quand on a affaire à des sujets irritables.

Le malade doit s'exercer à inspirer les poussières médicamenteuses en abaissant assez le dos de la langue pour que l'ouverture de la glotte soit mise à découvert ; avec un peu d'étude, il y arrive assez facilement ; pour cela il est bon de lui conseiller de se pincer le nez à chaque inspiration et de respirer largement par la bouche. Au bout d'un certain temps il sent lui-même que le liquide pulvérisé descend de plus en plus bas. D'abord il ne le sent que sur le dos de la langue et vers l'isthme du gosier, plus tard il le sent dans la trachée, au-dessous du larynx, puis au niveau de la fourchette du sternum, plus tard, derrière le sternum, et bientôt enfin jusque vers l'appendice xyphoïde.

On commence par faire une inhalation par jour ; dans les cas graves on peut en faire deux ou trois dans les vingt-quatre heures. La quantité de vin d'ipécacuanha pulvérisée chaque fois varie suivant les individus. En général, on peut au début exprimer une vingtaine de fois la boule de caoutchouc qui sert de soufflet sans que surviennent des nausées ; plus tard les malades supportent un nombre beaucoup plus considérable d'expressions. Il est bon, en commençant, de s'arrêter quelques instants après les trois ou quatre premières expressions, afin de laisser le patient s'habituer peu à peu au contact du médicament. Il faut aussi que le malade, à chaque pause, crache le vin qui s'est condensé dans la bouche, et même au besoin se rince la bouche, afin d'éviter d'avaler le médicament ; car celui-ci ne doit agir que par son contact sur la muqueuse bronchique ; ce n'est pas son absorption qui doit être recherchée ici. Si l'on ne prenait pas les précautions dont nous venons de parler, il surviendrait bientôt des nausées et des vomissements.

Ces accidents, nous devons le dire, arrivent quelquefois après les simples inhalations (l'absorption s'effectuant par la muqueuse bronchique) ; mais alors le vomissement survient beaucoup plus tard ; il ne se produit souvent que le soir dans des cas où l'inhalation a été faite le matin.

MM. Sydney Ringer et Murrell ont employé ce mode de traitement dans des cas d'asthme bronchique ; dans des emphysemes pulmonaires avec accès dyspnéiques, orthopnée, respirations laborieuses et bruyantes ; dans des phthisies fibroïdes, c'est-à-dire dans ces cas d'indurations fibreuses des sommets accompagnées de râles sonores et humides et de vive dyspnée ; en un mot ils l'ont mis en usage dans cette nombreuse classe de maladies pulmonaires chroniques, souvent apyrétiques où le catarrhe bronchique domine et où il s'accompagne de dyspnée plus ou moins vive, revenant par accès, surtout la nuit, avec ce cortège de râles humides et

sonores qui le plus souvent s'entend à distance. Vingt-cinq malades tous choisis parmi les plus gravement atteints ont été soumis aux inhalations de vin d'ipéca ; leur âge oscillait entre quarante-cinq et soixante-douze ans, moins une dame qui n'avait que trente-deux ans ; ils furent presque tous rapidement améliorés et quelques-uns guérirent.

Habituellement l'amélioration se produit dès les premières inhalations ; quelquefois au bout seulement des deux ou trois premiers jours. La respiration devient plus libre et la dyspnée disparaît peu à peu ; le malade peut se coucher ; bientôt il peut retirer les coussins qu'il était obligé d'empiler la nuit derrière son dos pour pouvoir dormir, le sommeil devient possible ; en même temps la toux diminue et l'expectoration se fait plus facilement. Peu à peu la marche peut se faire ; le sujet sort et il vient à pied tous les jours à l'hôpital pour faire son inhalation.

Il faut savoir qu'au début il se produit quelquefois un peu d'enrouement et que les premières inhalations peuvent provoquer des quintes de toux ; mais ces accidents disparaissent bientôt.

Les auteurs citent à l'appui de leur dire plusieurs observations très-encourageantes. (*The Lancet.*—*Lyon Médical.*)

SUR LE TRAITEMENT DE LA COQUELUCHE :

Par M. le docteur Jules Mascarel, médecin aux eaux du Mont-Doré.—1o Tous les matins, entre cinq, six et huit heures, nous faisons prendre à l'enfant une cuillerée à café, une cuillerée à dessert ou une cuillerée à bouche suivant l'âge de la solution suivante :

Eau de fontaine.....	125 gr 00	̄iv
Tartre stibié.....		0,05 gr̄

Pour les enfants au-dessous de deux ans, ou d'un an à quinze mois, on peut remplacer le tartre stibié par l'ipécaeuana en pastilles ou en sirop ; mais il faut donner le médicament tous les matins, quoique au bout de quelques jours la tolérance s'établisse.

2o. Tous les soirs au dernier repas principal, nous donnons dans une cuillerée de potage une pilule d'extrait de belladone de 1 centigramme, de manière à porter la dose jusqu'à cinq, six, ou sept pilules à la fois de 1 centigramme. Il faut que la pilule soit préalablement dissoute dans la cuillerée de potage pour que les jeunes enfants puissent bien l'avaler. On peut porter la dose même pour les enfants d'un an jusqu'à 4 centigrammes à la fois sans inconvénient.

Depuis dix-huit ans que nous employons cette médication, il est sans exemple que la maladie ne soit pas enrayée et même arrêtée du vingtième au trentième jour. Quand il n'y a plus qu'une ou deux

crises dans les vingt-quatre heures, alors on diminue d'une pilule tous les cinq jours pour terminer à zéro.

La condition essentielle du succès, c'est d'avoir de l'extrait de belladone *pur*, ce qui se rencontre rarement. On reconnaît la bonne qualité du médicament d'abord à l'exanthème belladonné qui se développe sur tout le corps et particulièrement sur le visage, et qui effraye tellement les mères qu'il est bon de les prévenir de la production possible du phénomène ; mais cette éruption ne se développe qu'une fois sur sept ou huit cas ; il est évident qu'elle n'offre aucune gravité et qu'elle disparaît spontanément en quelques heures. Le second caractère de la bonne préparation, c'est la sécheresse de la gorge, quelquefois très-grande, accusée par les enfants d'un âge plus avancé.

Quant à la dilatation des pupilles, elle ne se produit que rarement, à moins d'un contact direct du médicament sur le globe oculaire. Mais j'ai parlé au commencement de cet article d'une coqueluche stomacale. Dans cette forme, qu'est-il besoin de le dire ? chaque quinte de toux est accompagnée de vomissements tellement violents qu'il peut se produire des hernies et des extravasations de sang sous les conjonctives oculaires.

Or il est bien évident que dans ces cas, qui sont loin d'être rares, et qui peuvent devenir extrêmement dangereux, puisqu'ils portent aussi atteinte à la nutrition, les vomitifs sont formellement interdits. Alors nous procédons de la manière suivante :

1o. La médication par l'extrait de belladone est continuée exactement comme ci-dessus.

2o. De trois en trois heures ou de quatre en quatre heures, jour et nuit, suivant l'âge et suivant la fréquence et l'intensité des crises, nous donnons une cuillerée à café de la mixture suivante :

Sirop de morphine.....	} à 50 grammes. ʒiiss
Eau distillée de laurier-cerise.	
Sirop d'éther.....	

3o. Après le déjeuner, et suivant l'âge, nous donnons d'une à cinq ou six cuillerées de café noir.

Il est entendu que pour les enfants au-dessous de quinze mois nous ne donnons ce sirop que par *gouttes*, trois ou quatre à la fois, ou bien le matin nous le remplaçons par une autre pilule de 1 centigramme d'extrait de belladone, et toujours une cuillerée de café noir après le déjeuner.

Je ne parle pas de traiter la maladie par le changement de climat ; ceci est une erreur. Nous avons plusieurs fois vu des enfants venir directement de Paris, de Versailles ou de Marseille, au centre de l'Auvergne, au milieu des montagnes du Mont-Doré, et la coqueluche poursuivre sa marche comme devant. Les déplacements ne réussissent que quand la maladie touche à son terme. Quand aux eaux

thermales de Mont-Doré, leur action est sans effet contre cette maladie.

A l'aide de notre médication, la coqueluche la plus rebelle cédera avant le trentième jour.—(*Bulletin gén. de thérapeutique*)

DE L'IODURE DE POTASSIUM CONTRE L'ASTHME, LA BRONCHITE AIGUE ET LA BRONCHITE CHRONIQUE; par le docteur SPURGIN.—

Voilà un an que l'auteur administre ce médicament contre les affections pulmonaires, spécialement contre l'asthme et la bronchite chronique; il dit l'avoir donné dans plus de cent cas, et presque toujours avec le plus entier succès.

L'iodure de potassium a un effet marqué sur la fréquence de la respiration; il diminue la dyspnée et facilite l'expectoration. Souvent après la première dose les malades accusent habituellement un mieux évident, et dans beaucoup de cas l'auteur a vu des malades qui avaient essayé inutilement de très nombreux remèdes éprouver une amélioration très évidente et très rapide par l'iodure de potassium, et s'écrier qu'il avait agi comme un charme.

Habituellement M. Spurgin prescrit l'iodure de potassium avec le carbonate d'ammoniaque, et quand la toux est pénible et intense il ajoute de la teinture de belladone et du vin d'ipécacuanha. Dans un cas de pneumonie grave, l'iodure de potassium combiné avec la teinture de jusquiame et l'ammoniaque produisit une diminution considérable de la dyspnée; les respirations très rapides auparavant tombèrent de quarante par minutes au dessous du quart de ce nombre.

Souvent, après avoir donné inutilement en potion de l'ammoniaque, de la belladone, du vin d'ipéca, de l'esprit d'éther sulfurique, etc., l'auteur a vu l'amélioration se produire aussitôt après l'administration de l'iodure de potassium. (*The British med. Journal.*)

CAS D'ÉPILEPSIE ET D'HYSTÉRIE TRAITÉS PAR LE PHOSPHORE.— Au moment où l'usage du phosphore commence à se répandre en Angleterre, M. J. Ashburton Thompson croit devoir publier quelques-uns des succès qu'il a obtenus avec ce médicament.

Chez un enfant, des attaques d'épilepsie revenaient régulièrement toutes les quatre semaines; il lui fit prendre, toutes les quatre heures, 0g,0018 de phosphore dans un mélange d'alcool et de glycérine et l'enfant a guéri.

C'est surtout dans l'hystérie qu'il a employé le phosphore; il en rapporte plusieurs observations où cette médication a été suivie d'un plein succès. Il a aussi donné le phosphore de zinc en pilules de 0g,0215 toutes les quatre heures. L'auteur admet que le phosphore agit comme excitant du système nerveux. (*The Obstetrical Journal of Great-Britain and Ireland.*)—*Bul. gén. de Trèr. M. C.*

LA COCA CONTRE LES VOMISSEMENTS DES PHTHISIQUES ; par le professeur E. D. RENZI, de Gènes. (*La nuova Leguria medica*, —A la suite d'une analyse empruntée au *Scalpel* du moyen simple proposé par le Dr. Woillez contre les vomissements des phthisiques, lequel n'est autre que de toucher le pharynx avant les repas avec un pinceau trempé dans un mélange de 1 partie de bromure de potassium sur 2 d'eau, le professeur G. D. Renzi ajoute la note suivante : " Dans ma clinique se trouve actuellement un homme affecté de phthisie pulmonaire et de vomissement obstiné. J'ai cherché à calmer ce dernier symptôme morbide par l'usage du bromure de potassium seion la méthode recommandée par Woillez. Le résultat a été complètement nul. En revanche ce même vomissement a cessé comme par enchantement avec l'infusion à froid des feuilles de coca prise avant l'ingestion de la nourriture. Cette infusion ou les feuilles de coca mâchées, autant que j'en juge par expérience, sont le remède le plus actif pour combattre le vomissement obstiné."

DE L'APOMORPHINE.—Entrée dans la pratique médicale usuelle en Allemagne et en Angleterre, l'apomorphine mérite d'attirer l'attention du médecin praticien, car elle est appelée dans quelques cas à rendre de grands services.

L'apomorphine, qui ne diffère de la morphine que par un équivalent d'eau en moins, a des propriétés toutes différentes de ce dernier corps. Elle exerce une action élective ou même exclusive sur les centres nerveux qui président à la production du vomissement. Employée en injection hypodermique, l'apomorphine amène les vomissements au bout de cinq à dix minutes. Il n'y a aucun malaise consécutif, ni aucun effet irritant sur le tube digestif. La peau, au point de l'injection, n'offre pas d'irritation.

La voie hypodermique est le mode d'introduction le plus sûr et le plus facile. La dose moyenne est pour l'homme de 7 à 8 milligrammes, pour l'enfant de 1 à 2 milligrammes. M. Moëller conseille de débiter chez l'adulte par 5 milligrammes et de répéter l'injection si le vomissement se fait attendre.

Les solutions préparées à l'avance perdent très-vite leur activité ; aussi est-il utile de n'opérer la solution qu'au moment de s'en servir, chose d'autant plus facile que, d'après M. Carville, l'apomorphine en poudre se conserve bien, même dans du papier.

Pour conserver la solution quelque temps, M. Moëller fait dissoudre l'apomorphine dans du sirop simple ou de la glycérine. M. Lépine assure la conservation des solutions d'apomorphine par l'addition de glycose.

Les indications de l'apomorphine sont évidemment celles de tous les vomitifs en général. Elle rendra des services importants dans la médecine des enfants, chez les aliénés, dans les cas d'empoisonnement,

et dans les cas où la crainte d'hyposthéniser le malade fait reculer devant l'emploi du tartre stibié ou de l'ipéca. (*Bulletin de l'Académie de médecine de Belgique.*)

M. le docteur Jurasz administre l'apomorphine comme expectorant en donnant au malade toutes les deux heures une cuillerée à potage de la potion suivante :

Chlorhydrate d'apomorphine.....	0 gr. 0, 1 à 0, 03. gr. $\frac{1}{6}$ à gr. 6 $\frac{1}{3}$.
Eau distillée.....	120 grammes. ζ iv
Acide chlorhydrique.....	5 gouttes.
Sirup simple.....	30 grammes, ζ i

Dans ces conditions, chaque dose contient de 1 à 3 milligrammes (1765 à 1722 de gr.) de chlorhydrate d'apomorphine. Pour l'adulte, cette dernière dose n'est pas trop forte. En général, on observe après la première cuillerée quelques nausées qui deviennent insignifiantes après les doses suivantes. Il ne se produit jamais de vomissements.

L'auteur a employé ce moyen surtout dans les phlegmasies des bronches. Les mucosités, d'abord épaisses et difficiles à expectorer, deviennent plus fluides et les crachats se détachent facilement. En même temps, les râles d'abord secs, ronflants et sibilants, deviennent rapidement humides pour diminuer peu à peu.

(*Gaz. hebdomadaire*.)—*Bordeaux Méd.*

ONCTIONS DE BEURRE DE CACAO DANS LA SCARLATINE, par le docteur GEORGE BAYLES.—On sait qu'un excellent moyen d'abaisser la température, c'est d'enduire d'un corps gras toute la surface cutanée. On se sert beaucoup, en Amérique, à cet effet, d'onctions avec de l'axonge ou avec de l'huile ; le docteur James Leaping emploie dans le même but et le docteur G. Bayles recommande très-chaudement le beurre de cacao.

Ce moyen serait un réfrigérant aussi puissant que l'eau glacée : il aurait sur cette dernière l'avantage d'être d'une application plus agréable, tout en étant aussi un nutriment précieux ; il est en effet absorbé en grande partie par la peau ; l'activité de cette absorption est même très-grande ; elle est démontrée d'un côté par la grande quantité de beurre de cacao qui est nécessaire et par le temps assez considérable pendant lequel il faut continuer les frictions pour que la peau soit suffisamment grasse, c'est-à-dire complètement saturée.

Les onctions avec le beurre de cacao sont plus agréables que celles avec l'axonge ou les huiles, aussi bien pour le malade que pour ceux qui lui donnent leurs soins ; il a une odeur agréable, et sa forme solide fait qu'il est d'un emploi aussi facile que le serait un morceau de savon parfumé. L'odeur que répand le corps après son usage est positivement très-agréable.

Dans la période de fièvre vive, les onctions doivent être faites pour ainsi dire coup sur coup, c'est-à-dire une fois par heure, plus souvent

même dans quelques cas. Une onction toutes les trois ou quatre heures est la dose minimum à employer. Dans tous les cas la surface entière de la peau doit être enduite.

Sous l'influence de ce moyen, la température baisse. L'agitation du malade, la douleur et l'excitation générale diminuent. L'absorption du médicament par la peau vaut un repas introduit par les voies ordinaires d'ingestion. Enfin les avantages de cette pratique sont si évidents que l'auteur pense qu'elle pourrait être utilement appliquée à d'autres affections aiguës fébriles que la scarlatine. (*New-York med. Journal et The Doctor.*)—*Lyon M.*

—:0:—

PATHOLOGIE ET CLINIQUE CHIRURGICALES.

—

TRAITEMENT DES FRACTURES PAR LES APPAREILS A ATTELLES FLEXIBLES.—Le docteur Arthur Vidal se vante beaucoup de l'emploi de ces appareils et cite dix-sept observations de fractures, où le résultat a été des plus satisfaisants. Ces attelles flexibles sont constituées par des lames de bois, larges d'environ 45 millimètres et présentant une épaisseur de 2 à 5 millimètres à la partie moyenne : leur longueur est variable et dépend de la fracture. Ces attelles, très-simples, se moulent parfaitement bien sur le membre.

Après avoir entouré la fracture de linge et d'ouate, on place dans le sens horizontal, autour du membre, une série de ces attelles en ayant soin de les imbriquer l'une sur l'autre, de manière à ce qu'elles l'entourent complètement ; des liens maintiennent le tout en place.

M. Vidal trouve à cet appareil les avantages suivants :

- 1o. Simple, peu dispendieux, facile à se procurer ;
- 2o. Léger et commode pour les blessés, auxquels non seulement il permet une grande somme de mouvements, mais qu'il met, en outre, à l'abri d'accidents redoutables ;
- 3o. Solide, peu sujet à se déplacer, n'exigeant point une surveillance fréquente, et exerçant la contention d'une façon aussi complète que possible :

4o. Permettant l'examen prompt et facile du siège de la fracture ou de tout autre point, sans qu'il soit besoin de toucher à son ensemble, assurant ainsi une contention constante et mettant à l'abri, pendant l'inspection, des accidents qui peuvent être causés, surtout dans les premiers jours, par quelque mouvement intempestif du malade ou des aides. (*Thèse de Paris.*)—*Bulletin général de Thérapeutique M. C.*

—

SURDITÉ GUÉRIE PAR LE PROCÉDÉ DE POLITZER.—Ce procédé consiste dans l'insufflation d'une plus ou moins grande quantité d'air dans la cavité naso-pharyngienne pendant l'acte de la déglutition. Voici comment il s'exécute : on introduit dans une des narines le tube rigide adapté à un ballon en caoutchouc, puis les narines étant hermétiquement fermées, on presse vivement à l'aide d'une main ce ballon au moment précis où le malade avale sa salive ou une gorgée de liquide qu'il garde dans sa bouche et qu'il avale sur l'ordre du chirurgien. À ce moment, la cavité naso-pharyngienne se trouvant close en avant par la fermeture des narines, en arrière par le voile du palais, l'air insufflé à l'aide du ballon tend à s'engager dans les trompes d'Eustache, dont les orifices sont dilatés par la contraction des muscles péri-staphylins internes. Pour réussir dans cette petite opération, il est donc bien important de faire coïncider la douche d'air avec le mouvement de déglutition.

C'est ce procédé de Politzer que M. Icard a mis en usage chez une jeune fille de dix ans, forte et bien constituée, devenue sourde des deux oreilles, à la suite d'un léger catarrhe naso-pharyngien. Elle entendait la montre à 3 ou 4 centimètres de l'oreille et ne pouvait suivre que très-imparfaitement les leçons de ses maîtres. Le conduit auditif était libre et n'était le siège d'aucun écoulement. (L'introduction de l'éther dans le conduit auditif, les purgatifs, l'application de petits vésicatoires derrière les oreilles, le sirop d'iodure de fer et les bains sulfureux employés successivement pendant environ un mois n'amènèrent aucun résultat.)

M. Icard, soupçonnant une obstruction de la trompe d'Eustache, et vu les résultats négatifs donnés par les procédés de Toynbee et de Valsalva, mit en usage celui de Politzer, qui est à la fois un moyen de diagnostic et de traitement. La première insufflation d'air ne produisit aucun effet. À la seconde, la malade accusa un craquement et une sensation douloureuse dans l'oreille droite, et immédiatement la montre fut entendue à 20 centimètres. Encouragé par ce résultat, la jeune fille accepta une troisième insufflation et entendit après le bruit de la montre à plus de 40 centimètres. Le lendemain, nouvelles insufflations pratiquées à l'aide d'un ballon en caoutchouc d'une capacité plus grande, craquement et sensation douloureuse dans l'oreille gauche, et possibilité d'entendre la montre à plus de 20 centimètres. Les jours suivants, on pratiqua encore quelques insufflations en vue de mieux assurer le résultat obtenu.

L'ouïe, qui était presque complètement perdue depuis deux mois, est complètement revenue et est demeurée parfaite depuis ce jour.

Nul doute, ajoute M. Icard, que la surdité ne fut due, dans ce cas, à l'obstruction de la trompe d'Eustache par une accumulation de mucus. La rapidité et la persistance de la guérison confirment ce diagnostic et recommandent à l'attention du praticien le procédé ingénieux de Politzer.—*Lyon Médical.*

GYNECOLOGIE.

—

DEUX CAS DE KYSTES DERMOÏDES DE L'OVAIRE.—Un cas très-intéressant se présentait dernièrement à l'Hôpital des femmes à Solio, sous les soins du Dr. Heywood Smith. La malade a eu une tumeur abdominale, augmentant de volume depuis huit ans environ et qui, sans doute, était continue à l'ovaire. La tumeur a été ulcérée, l'opération a duré une heure et demie et elle était rendue difficile par un grand nombre d'adhérences aux parois abdominales. La tumeur pesait quatorze livres anglaises (environ 7,000 grammes) et consistait en kyste dermoïde d'un volume extraordinaire. Il contenait huit ou neuf livres de matière grasse ordinaire, mélangée avec des cheveux. Dans les parois se trouvaient plusieurs grandes plaques d'os. Un de ces os mesurait trois pouces sur quatre et ressemblait à un os pariétal et un autre avait l'apparence d'un os de la clavicule et était garni d'une couche de cartilage au bout. A l'heure actuelle l'état de la femme, qui est âgée de 40 ans environ, est très-satisfaisant. Un très-grand nombre de ligatures ont dû être laissés dans l'abdomen.

A une autre séance de la Société pathologique de Londres, le Dr. Dickenson montra un kyste dermoïde enlevé *post mortem* à une fille de dix ans. Il pesait cinq livres et demie et contenait des cheveux, des os, etc. Tous les autres organes du corps étaient sains, mais elle n'a jamais été menstruée. La tumeur, qui était grosse comme un œuf, a acquis le poids sus-mentionné dans l'espace d'un an environ. Par erreur elle était prise pour une affection maligne des reins. L'enfant mourut de la péritonite.—*Echo de la presse médicale.*

—

SINAPISME SUR LE SEIN DANS L'AMÉNORRHIÉE.—Les anciens appliquaient des excitants, des ventouses sur les seins, pour provoquer la menstruation. M. Paterson ayant vu reparaître les règles arrêtées depuis deux ans et demi chez une jeune fille à laquelle on avait appliqué un sinapisme sur le sein, eut l'idée d'employer le même moyen dans un cas analogue ; ce moyen eut un plein succès.

M. Cormack, qui en fait usage, considère l'irritation des mamelles comme un des moyens les plus efficaces et les plus rapides pour ramener la menstruation. Il peut être employé seul dans beaucoup de circonstances, mais, en général, on se trouve bien de le combiner avec d'autres moyens —(*Scalpel*). *Bordeaux Médical.*

OPHTHALMOLOGIE.

LES QUATRE COLLYRES PRINCIPAUX USITÉS, DANS LE TRAITEMENT DES AFFECTIONS OCULAIRES, par M. FANO.

2o *Collyre à l'azotate d'argent cristallisé.*—L'emploi de ce collyre est indiqué, dans les trois affections suivantes :

Conjonctivite oculo-palpébrale aiguë.

Ophthalmie purulente des nouveau-nés.

Kératites au début.

Pour en obtenir de bons résultats, il faut doser convenablement la préparation. Beaucoup de praticiens redoutent une solution à un certain degré. Or, si vous employez le collyre au nitrate d'argent à la dose de 3, 4 ou 5 centigrammes pour 30 grammes d'eau distillée, vous n'en retirez aucun bénéfice dans les affections que nous venons d'indiquer. Il faut formuler le collyre de la façon suivante :

R : Eau distillée..... 30 gr. ʒi
Azotate d'argent cristallisé..... 20 centigr. gr̄ij

D. S. A.

Mettez dans un flacon noir.

Il importe aussi de ne pas perdre de vue que le collyre à l'azotate d'argent ne réussit à guérir les affections précédentes que s'il est employé d'une manière convenable. Il tombe sous le sens que, si l'agent médicamenteux n'est pas mis en rapport direct avec la conjonctive, l'action n'aura aucune efficacité. Et c'est là cependant ce qui arrive tous les jours, quand on confie l'administration du médicament à des mains inexpérimentées ou pusillanimes. Les premières instillations du collyre sont douloureuses ; de plus, les affections réclamant l'emploi de ce collyre sont quelquefois accompagnées de photophobie. Il y a donc certaines difficultés à vaincre pour écarter les paupières et faire tomber le liquide sur la muqueuse oculo-palpébrale. Chez les nouveau-nés atteints d'ophthalmie purulente, les obstacles à l'écartement des paupières sont bien plus grands encore. J'ai indiqué dans le numéro de mai 1873 du *Journal d'oculistique et de chirurgie*, les manœuvres à mettre en usage pour mener à bonne fin ces instillations. Dans tous les cas il faut se servir du *compte-gouttes*, et non, comme le font beaucoup de personnes, d'un bec de plume d'oie, d'un bout de papier roulé.

Le meilleur moyen de faire tomber en discrédit un agent thérapeutique, c'est de l'employer d'une manière défectueuse ; ce qui explique le peu de faveur dont jouit aujourd'hui le collyre au nitrate d'argent dans le traitement des affections inflammatoires de la conjonctive et de la cornée.

Je ne saurais trop insister sur cet autre fait que si le collyre au nitrate d'argent, à la dose précédemment indiquée, donne de beaux

résultats dans la kératite prise au début, il n'est plus aussi efficace dans la kératite qui a déjà une durée de plusieurs jours, et qu'il est nuisible dans les ulcérations de la cornée. C'est le collyre à l'atropine qui doit être employé dans ces derniers cas.

Lorsqu'une ophthalmie purulente des nouveau-nés est arrivé à la période où des ulcérations de la cornée menacent de perforer le miroir oculaire, il faut combiner les deux médications de la façon suivante : on commence par enlever le pus qui baigne les paupières avec une boulette de charpie fine, imbibée d'une solution étendue de sulfate de zinc (50 centigrammes de sulfate de zinc pour 300 grammes d'eau distillée). On écarte les paupières avec des ophthalmostats et on fait tomber le collyre à l'atropine sur la cornée. On enlève alors les ophthalmostats et on exerce des tractions sur les paupières avec les doigts, de façon à renverser les voiles en dehors sans comprimer l'œil ; les contractions de l'orbiculaire protègent le globe par l'intermédiaire des paupières, bien que celles-ci soient écartées par les doigts, et l'on instille alors sur la *muqueuse palpébrale* le collyre au nitrate d'argent qui est destiné à combattre la purulence.

Le collyre au nitrate d'argent réussit aussi dans le traitement des taches de la cornée ; mais alors il faut l'employer à une dose moins grande de nitrate d'argent : 5 centigrammes de sel pour 30 grammes d'eau distillée. A la dose de 20 centigrammes, il produit une trop forte irritation et provoquerait une phlegmasie aiguë. C'est précisément cette propriété inhérente au collyre, à la dose de 20 centigrammes, qui en explique l'efficacité dans les conjonctivites oculopalpébrales, les ophthalmies purulentes et les kératites franches. En effet, le médicament agit alors comme agent substitutif, c'est-à-dire qu'il remplace une phlegmasie pathologique par une phlegmasie traumatique.—*Journal d'Oculistique. Rev. de Thér. Méd. Chir.*

—:0:—

DERMATOLOGIE.

HOPITAL ST. LOUIS—SERVICE DE M. LE PROFESSEUR HARDY.

URTICAIRE.—Plaques blanchâtres qui apparaissent pendant quelques jours, avec des démangeaisons insupportables, et disparaissent ensuite pour faire place à une nouvelle poussée. Il y a souvent autour un strophulus interstrictus caractérisé par de petites élevures rouges et des picotements très-désagréables. Cette affection survient chez les jeunes gens pendant l'été : il y a hyperesthésie de la peau, et démangeaisons surtout pendant la nuit.

L'urticaire est quelquefois assez rebelle à la thérapeutique ; souvent les bains produisent plus de mal que de bien.

Les alcalins, bicarbonate de soude et eau de Vichy donnent généralement d'assez bons résultats ; si leur usage est infructueux, il faut avoir recours aux arsenicaux.

Le régime doit en même temps être refroidissant ; légers purgatifs ; il faut éviter les coquillages, le poisson, les fraises, etc.

Comme moyen topique pour calmer les démangeaisons, M. Hardy a recours aux différentes préparations suivantes :

Lotion au chloroforme ;

Chloroforme.....	10 gramm.	ʒiiss
Alcool.....	80	--- ʒxxxx

Lotion de sublimé :

Bichlorure de mercure	10 à 20 centigr.	griss à griij
Eau distillée.....	100 gramm.	ʒiiij ʒii
Camphre	q. s.	

Quelquefois la poudre d'amidon seule, ou dans le mélange suivant :

Amidon.....	40 gramm.	ʒx
Oxyde de zinc.....	—	--- ʒss
Camphre.....	2	--- ʒss

Applications matin et soir.

Souvent, la farine simple, fréquemment renouvelée, est encore le topique qui réussit : mieux.

ACNÉ SÉBACÉ DU CUIR CHEVELU.—On voit dans les cheveux des matières grasses simulant des squames, mais moins sèches ; les cheveux sont gras tandis que dans le pityriasis du cuir chevelu ils sont secs et cassants. Il faut bien se donner garde d'employer les pommades et ne se servir au contraire comme traitement que de lotions alcalines et de lotions alcooliques ; le traitement a besoin d'être continué pendant longtemps.

Lotion au savon :

Savon blanc.....	60 gramm.	ʒii
Eau.....	1,000	— ʒbiiss

Faire dissoudre à chaud.

(Ou bien lotion alcaline :

Sous-carbonate de potasse.	2 gramm.	ʒss
Eau de rose.....	200	— ʒviiss

Matin et soir.

Il faut avoir soin de teindre les cheveux toujours ras pendant le traitement.

Plus tard on fait des lotions avec :

Tannin.....	50 centigr.	grviii
-------------	-------------	--------

Pour un verre d'eau.

A l'intérieur chaque jour deux des pilules suivantes :

Tannin..	1 gramm.	grxv
Extrait de quinquina.....	q. s.	

Pour 20 pilules.

Une potion au perchlorure de fer, à raison 5 à 6 gouttes par jour est aussi d'un excellent usage dans l'acné sébacé du cuir chevelu.

PITYRIASIS DU CUIR CHEVELU.—C'est une affection chronique assez fréquente et caractérisée par des cheveux secs, cassants et la calvitie. Le pityriasis est souvent le point de départ de l'eczéma des oreilles et du cou. Lorsque le pityriasis s'accompagne d'eczéma, c'est par le traitement de l'eczéma qu'il faut commencer, c'est-à-dire les bains de vapeur et les bains amidonnés; le bonnet vulcanisé, et plus tard l'arséniate de soude.

Lorsqu'il n'y a que le pityriasis non inflammatoire, on emploie la solution suivante;

Sublimé.....	30 centigr.	grivss
Eau.....	300 gramm.	ʒiixss
Alcool.....	q. s.	

Cette lotion calme les démangeaisons, et réussit assez souvent à guérir le pityriasis. M. Hardy se sert aussi de la pommade suivante :

Onguent citrin.....	2 gramm.	ʒss
Axonge.....	30 —	ʒi

et en même temps bains sulfureux et sulfureux à l'intérieur.

Dans les cas où il n'y a pas de démangeaison, et lorsque l'affection est localisée, une des pommades suivantes peut suffire.

Fleur de soufre.....	1 gramme.	grxv
Axonge.....	50 —	ʒiii

On encore la pommade au goudron.

Goudron.....	1 gramm.	grxv
Axonge.....	50 —	ʒiixss

Quelques dermatologistes ont pensé que le pityriasis du cuir chevelu était une affection parasitaire, mais pour M. Hardy, c'est bien une affection herpétique très-tenace et très-difficile à faire passer.

HERPÈS TONSURANT.—Cette affection est plus circonscrite que la précédente; les cheveux changent de couleur et se cassent au niveau de leur implantation dans le cuir chevelu comme une tonsure; c'est une maladie parasitaire occasionné par le même champignon que dans l'herpès circiné.

Traitement: faire d'abord l'épilation en ayant soin qu'elle dépasse un peu les parties malades; puis lotions antiparasitaires très-fortes:

Bi-chlorure de mercure.....	2 gramm.	ʒss
Eau distillée.....	250 —	ʒviii
Alcool.....	q. s.	

Les lotions doivent être faites matin et soir.

VARIETES.

UNE DISETTE D'HUITRES EN AMÉRIQUE !—On sait combien l'usage de l'huître est répandue en Amérique. On met ce mollusque à toute sauce. On le mange fritt, rôti, en conserves, en marinades, en pâté, en soupe, etc. C'est en soupe qu'on en consomme le plus. A toute heure de la journée l'on voit apparaître la soupe aux huîtres (oyster-soup), qui est en quelque sorte pour les Américains ce qu'est le thé pour les Anglais.

La consommation de ce mollusque est tellement générale, qu'il n'est pas, dans les villes du littoral, de famille un peu aisée qui, pendant la saison froide, n'en ait un plat sur sa table à chaque repas. Cette consommation atteint par année 20 millions de boisseaux ; ce qui fait, à 400 huîtres par boisseau, un total de 8 milliards de mollusques pêchés et mangés annuellement.

On voit par ces détails quel intérêt les Américains ont à développer la production huîtrière et à empêcher le dépeuplement des bancs. Or, voici ce qu'on lit dans le journal *Land and Water* :

Si les propriétaires de bancs à huîtres de New-York persistent dans la voie où ils sont entrés, ce mollusque ne tardera pas à devenir très-rare. Déjà l'on avait protesté contre l'habitude où l'on est de brûler les vieilles coquilles pour faire de la chaux, au lieu de les répandre sur les bancs pour recueillir le nœnin ; aujourd'hui, on s'élève contre l'usage que l'on a de vendre les petites huîtres avec les grosses sur lesquelles elles sont attachées.

Comme exemple : sur les deux écailles d'une seule huître comestible, on compte souvent de vingt à trente jeunes huîtres. De la sorte, on vend pour un ou deux cents les mollusques qui, s'ils étaient rejetés à l'eau jusqu'à maturité, si l'on peut s'exprimer ainsi, rapporterait vingt ou trente fois plus. Cette manière de procéder a, il est facile de le comprendre, des effets désastreux, et l'on commence à ne redouter, en Amérique, rien moins qu'une disette d'huîtres.

—*Mouvement Médical.*

LES FUMEURS EN FRANCE.—Le *Lyon-Journal* donne une bien curieuse statistique qui a reçu l'hospitalité de l'*Officiel*. Il y a, dit-il, en France, 5,671,000 fumeurs.

Chaque fumeur consommerait, en moyenne, 4 kil. 98 gr. par an.

Sur 15 fumeurs, 8 fument la pipe, 5 le cigarre et 2 la cigarette.

La consommation totale de cigarettes, pour la France serait évaluée à 204 milliards : soit 805 millions par jour, 33 millions par heure, 550,000 par minute et 9,323 par seconde.

En voilà du poison en circulation !

Je sais bien qui ne s'en plaint pas.

Enfin, dit le *Lyon-Journal*, toutes ces cigarettes mises bout à bout, donneraient une longueur de 2,057,930. kilomètres, c'est-à-dire 514 fois le tour de la calotte terrestre.—(*Bordeaux Médical.*)

—:0:—

MEMORIAL THERAPEUTIQUE.

FORMULE POUR MASQUER LE GOÛT DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE.—Depuis longtemps les médecins et les pharmaciens cherchent à rendre l'huile de foie de morue buvable, voici une formule qui remplit bien le but désiré : Huile de foie de morue, 6 grammes, esprit de lavande composé, 3 grammes ; eau-de-vie, 3 grammes. M. S. A.—*New-York medical Record.* (*Echo de la presse médicale.*)

UN NOUVEAU REMÈDE CONTRE LES NAUSÉES ET LES VOMISSEMENTS PENDANT LA GROSSESSE.—Le Dr. de Camp, de Michigan, a employé l'arsenic avec un succès qui l'encourage à persévérer avec le nouveau remède. L'arsenic, dit-il, agit non-seulement sur le système nerveux et sur le tube digestif, mais il a aussi une certaine influence sur l'utérus et les organes urinaires. Il est très-efficace contre la ménorrhagie et les hémorrhoides et il agit sur les organes pelviens en état de santé comme dans la maladie.—*Medical and surgical Reporter.* (*Ibidem.*)

REMÈDE CONTRE LE PRURIT DE LA VULVE.—L'application locale d'une solution de bromure de potassium rend de grands services dans cette affection. On lave d'abord les parties malades avec de l'eau chaude, puis on applique une solution de bromure de potassium dont la force peut varier et aller même jusqu'à la saturation.

La démangeaison disparaît tout à fait, ou elle est au moins soulagée comme par enchantement.—*New-York medical Record.* (*Ibidem.*)

LE TRAITEMENT DU CROUP.—Le Dr. George Johnson, de l'hôpital de King's College, à Londres, a employé avec succès dans les cas de croup du chloral associé à l'ipéacacuanha à des doses suffisantes pour provoquer la nausée. Il a en même temps employé des bains chauds, des compresses d'eau chaude à la gorge et les inhalations à la vapeur qui ont arrêté le progrès du mal.—*Ibidem.*

LA MÉTHODE D'ESMARCH DANS DES CAS D'HÉMORRHAGIE POST-PARTUM.—M. P. Muller propose dans les cas où la syncope devient imminente à la suite d'une hémorrhagie *post-partum*, d'appliquer la bande d'Es-march aux quatre membres ; par ce moyen, le sang de

ces membres est chassé vers les centres nerveux, et on gagne du temps pour opérer la transfusion.—*Wiener med. Presse. (Écho de la presse médicale.)*

—
POUDRE CONTRE LE RACHITISME.—BOUCHUT.

Phosphate de chaux.....	4 grammes.	3i
Carbonate de soude.....	8 —	3ii
Sucre de lait.....	12 —	3iii

Mêlez.

Trois pincées à chaque repas aux enfants rachitiques.—Huile de foie de morue ; bains salés et aromatiques ; frictions sur la peau, avec une flanelle imprégnée de vapeurs aromatiques.—*Revue de thér. M. C.*

—
POUDRE CONTRE LE CORYZA.—VAN DEN CORPUT.

Sous-azotate de bismuth.....	8 grammes.	3ii
Benjoin pulvérisé.....	4 —	3i
Chlorhydrate de morphine...	10 centigr.	grij

Mêlez, pour deux paquets.

Dans le coryza, priser chaque jour un ou deux paquets. On se trouve bien, dans certains cas, de respirer de la teinture d'iode, et même de l'ammoniaque. Mais on ne doit recourir à ce dernier liquide qu'avec beaucoup de réserve, de crainte de provoquer des épistaxis.—*Id.*

—
OXYDE DE ZINC CONTRE LA DIARRHÉE ; VIN DE CHAMPAGNE CONTRE LA DIARRHÉE ET LES VOMISSEMENTS.—Le docteur Damascino prescrit contre la diarrhée :

Oxyde de zinc.....	3 grammes	50	3i
Bicarbonate de soude.....	50 centigrammes.	grx	

En quatre paquets prendre dans la journée.

Employée contre le symptôme diarrhée en général, cette prescription réussit même souvent chez les tuberculeux ; chez les individus débilités atteints du vomissement, qu'il y ait de la diarrhée ou non, M. Damascino prescrit encore le vin de Champagne ; il le prescrit souvent en même temps que la viande crue, même chez de très-jeunes enfants.—*Gazette des hôpitaux. (Journal de Méd. et de chirurgie pratiques.)*

L'UNION MÉDICALE DU CANADA.

MONTREAL, NOVEMBRE 1874.

Organisation de la médecine.

Depuis la fondation de ce journal, nous signalons sans cesse l'état déplorable dans lequel se trouve l'organisation de la médecine dans la Province de Québec et personne n'a encore osé ou daigné contredire nos assertions. Plusieurs pensent peut-être que nous exagérons l'étendue du mal, nous n'en avons pas encore cependant sondé toute la profondeur.

Que les incrédules ou les indifférents lisent l'ordonnance suivante, écrite par un médecin admis récemment au doctorat par une de nos Universités et qu'ils jugent s'il est temps de faire un effort suprême pour relever le niveau de la profession qui perd de jour en jour, à cause des gens indignes et incapables que l'on admet dans son sein, l'estime et le respect du public. Nous reproduisons d'après l'original qui se trouve entre nos mains.

St. * * *, 6 Mai 1874.

Mon chère,

Je vous envoie 2 prises pour vous menez par au bas, vous en prendrez une, et au bout de 4 heures si la première a peu fait effet vous prendrez la seconde, vous les prendrez dans ce qu'il vous plaira du sirop ou de la mélasse, et la fiol vous prendrez une cuillerée de thé tous les 3 heures, vous prendrez les gouttes purement rien de plus.

Je suis votre humble Obt.

Malheureusement, ce fait n'est pas isolé. On admet, aujourd'hui, à l'étude de la médecine des jeunes gens qui n'ont suivi aucun cours classique, ou encore, qui ont été contraints, par incapacité ou autres causes, d'abandonner le collège au commencement de leurs études.

Doit-on s'étonner après cela que le peuple ne sait pas distinguer le vil charlatan du médecin diplômé ?

En face d'un tel état de choses, faut-il attendre l'action du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada qui n'a jamais su ou n'a jamais voulu s'occuper de cette question vitale, ou bien doit-on présenter, dès la prochaine session, nos griefs au parlement et demander tout de suite à nos législateurs de nous délivrer d'un mal qui prend, chaque année, des proportions de plus en plus alarmantes ?

Pour nous, nous avons accompli notre devoir en soumettant à la considération du corps médical, nos idées sur les mesures à notre

sous les plus efficaces et les plus urgentes concernant l'organisation de la médecine ; à la profession de juger si elles doivent être acceptées ou rejetées.

Puisque pas une seule voix ne s'est élevée pour les combattre ou en proposer d'autres, il faut croire qu'elles ont reçu l'approbation de tous ou bien qu'elles ont si peu d'importance qu'il est inutile de s'en occuper.

Si nous sommes tous unanimes, les réformes sont faciles à accomplir, et il faut tout de suite se mettre à l'œuvre ; si, au contraire, il existe parmi nous des divergences d'opinion, il serait utile de le savoir.

Pour notre part, nous sommes d'avis que cette question est d'une telle importance et exige une solution si pressante que, dans l'intérêt du public et de la profession, le ministère local devrait en faire un sujet d'études et présenter, dès la prochaine session, une mesure sur l'organisation de la médecine dans cette province.

Une telle loi touche aux intérêts les plus vifs de la société et devrait être présentée sous la responsabilité du ministère. Quoiqu'il en soit, il est plus que temps d'agir.

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DU BAS-CANADA

L'assemblée semi-annuelle du Bureau des Gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada a eu lieu le 30 Septembre dans une des salles de l'Université Laval à Québec.

Les membres dont les noms suivent étaient présents : Dr. Russell, président, Drs. Belleau, Scott, Peltier, Perrault, Rottot, Michaud, Rinfret, Pelletier, St. Georges, Têtu, Tessier, Godfrey, Dubé, Marmette, Gibson, Desjardins, Jackson, Weilbrenner, Ross, Hingston, Landry.

Le Président prit le fauteuil à 11 h. a. m.

Les minutes de la dernière assemblée semi-annuelle furent lues et adoptées.

Les Messieurs suivants reçurent des licences du Bureau sur présentation de leurs diplômes :

Université d'Edinburgh : Henry Russell ; Université Laval : N. P. Pinault, Auguste Ross, C. A. Casgrain, N. Fortin, Thomas Tremblay, D. Rossignol, J. A. Venner, J. P. Giguère, A. G. McCormick, A. Maxwell Speer, R. Allyn, S. E. Olivier, T. Fortier, O. Mazurette.

MM. A. W. Moffatt et F. Rinfret furent admis à la pratique de la Pharmacie, après examen.

MM. A. Ouimet, H. Sirois, A. Lepage, A. Noël, L. A. Poliquin, H. Trudel, Ed. Morin, A. A. Masters, P. Sylvestre, P. Conroy furent admis à l'étude de la médecine après l'examen ordinaire.

Collège de Pharmacie de Montréal.

La réunion annuelle du Collège de Pharmacie a eu lieu le 14 Octobre et les Messieurs dont les noms suivent, ont été élus membres du Comité de Direction pour l'année courante : Nathan Mereer, C. Hoffman, J. C. Pallon, E. Muir, Henry R. Gray, R. Bolton, John Kerry, Henry Lyman, John Harper, H. F. Jackson, Alex. Manson, James Mattinson.

A une assemblée du comité dont il est parlé ci-dessus, tenue le même jour pour l'élection des officiers, le résultat suivant a été obtenu :

Président, H. R. Gray ; Vice-Président, A. Manson ; Trésorier, John Kerry ; Secrétaire, James Mattinson.

Le Collège de Pharmacie compte sept années d'existence. Les cours se donnent au No. 628, Rue LaGauchetière, le soir à 8.30, P. M., de manière à permettre aux commis-pharmaciens et autres d'y assister ; ils ont commencé le premier Octobre et se continueront jusqu'à la fin de Mars.

Il y a quatre leçons par semaine, deux sur la Matière Médicale par le Dr. Kollmyer, et deux sur la Chimie par le Dr. Shaw.

—:o:—

LA ST. LEU.

Messieurs les Etudiants en Médecine de la Faculté Victoria ont célébré le 19 octobre leur fête patronale, instituée il y a quelques années, par le Rév. M. Dufresne, ex-médecin de Laprairie, aujourd'hui de l'Evêché.

La célébration de cette année a eu lieu à la chapelle de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Le Rév. M. Dufresne officiait. Sa Grandeur Mgr. Pinsonneault avait bien voulu rehausser par sa présence l'éclat de la cérémonie.

Le chœur était conduit par M. Côté, M. Duval était à l'orgue.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le Rév. M. Villeneuve. Il prit pour texte ces paroles de l'Evangile :

“ *Domine si vis, potes me mundare.* Il développa en termes magnifiques et avec une grande science la pensée que la religion peut seule éclairer l'esprit, guider la raison, satisfaire le cœur et sauver la société. Il parla de la médecine comme d'un sacerdoce, et rendit hommage au dévouement du médecin.

Après la messe, les étudiants se rendirent à la salle de consultation de l'Hôpital où Sa Grandeur Mgr. Pinsonneault leur adressa la parole, et leur démontra la nécessité pour le médecin de suivre les préceptes de la religion. Il fut suivi de M. l'abbé Dufresne, qui leur parla avec une bienveillance qui toucha tout le monde. Cette fête restera longtemps dans la mémoire de ceux qui ont eu l'avantage d'y assister.

BULLETIN DE LA MORTALITÉ POUR MONTRÉAL
ET LES MUNICIPALITÉS ENVIRONNANTES
DURANT LE MOIS DE SEPTEMBRE 1874.

MALADIES.	Total.	Par cent.	AGES.						SEXE.		NATIONALITÉ				
			Au dessous de 1 an.	De 1 à 5 ans.	De 5 à 20 ans.	De 20 à 60 ans.	De 60 à 80 ans.	De 80 à 110 ans.	Masculin.	Féminin.	Canadienne française.	Irlandaise.	Anglaise et écossaise.	Autres nationalités.	
1 Zénotiques.....	211		116	92	23	19	2	1	122	122	239		4	1	
2 Constitutionnelles.....	61		13	10	9	25	7		31	33	53		6	4	
3 Locales.....	93		40	28	6	22	10	1	56	43	84		8	5	
4 Accroissement.....	166		130	23		1		4	85	81	114		1	51	
5 Causes accidentelles.....	4				1				4		3			1	
Total.....	577		299	150	39	61	22	6	298	279	493		16	15	
Par cent à la mortalité totale.....	100	00													
1 Variole.....	27		20	26	8	3			20	27	57				
Rougeole.....	1										1				
Scarlatine.....	15		2	11	3				7	2	15				
Groupe.....	4										4				
Coqueluche.....	23		10	13					13	10	23				
Fièvre typhoïde.....	22		1	4	9	7	1		9	15	18		1	3	
Dysenterie.....	11		11						7	4	11				
Diarrhée.....	56		37	19					32	24	56				
Choléra infantile.....	3		27	2					17	15	35				
Choléra.....	1							1			1				
Méningite cérébro spinale.....	3			2	1				3		3				
Autres maladies.....	16			5	3		1		3	9	11		1		
2 Hydroplisie.....	8		1		2	2		6		7				1	
Phthisie.....	33			2	2	2	4		16	19	25		6	4	
Hydrocéphale.....	11		7	4	1				5	6	11				
Autres maladies.....	10		5	1	1				4	6	10				
3 Apoplexie et paralysie.....	6					4			1	5	4		2		
Convulsions.....	9		6	3					5	4	9				
Autres maladies de cerveau.....	13		6	5	2	1	1		12	6	15			2	
Maladies de cœur.....	13		2	2	1	3	4		6	7	8		4	1	
Autres maladies.....	6		5						5	1	5			1	
Pneumonie.....	17		5	7	1	3	1		10	7	14		1	1	
Autres maladies de l'appareil respiratoire.....	12		6	3	1		1		6	6	12				
Entéritis.....	8		5	1	1		1		5	3	8				
Maladies de l'estomac et des intestins.....	6					3			3	3	6				
Maladies du foie.....	2								2		2				
Autres maladies.....	1					1			1		1				
4 Débilité infantile.....	106		10						52	52	53			51	
Dentition.....	41		17	21					20	21	41				
Vielliesse et débilité chronique.....	8					1	3	1	4	4	7		1		
Autres maladies.....	3								2	1	3				
5 Causes accidentelles et inconnues.....	4				1	3			4		3				
Morts nées.....	10		10								10				
Enfants trouvés.....														1	

Quartiers :—Ste. Anne, 37; St. Antoine, 71; St. Laurent, 29; St. Louis, 45; St. Jacques, 80; Ste. Marie, 76; Ouest, 9; Centre, 0; Est, 13; Pas données, 1;—Total, 372.

REMARQUES.—La mortalité du mois de septembre a été de 577—464 étaient des enfants au-dessous de dix ans, 224 sont morts de maladies zymotiques.

Le total des décès pour le mois d'août a été de 785—678 enfants, 346 ont succombé aux maladies zymotiques. La variole, la scarlatine, la coqueluche ont fait à peu près le même nombre de victimes que dans le mois d'août. Les fièvres typhoïdes ont sévi cependant plus que dans le mois dernier, il y a eu 22 décès de fièvres typhoïdes en septembre, 13 en août. Les confrères nous font rapport que le nombre de cas de fièvres typhoïdes augmentent considérablement. La coqueluche est une des maladies infantiles qui sévit le plus, 23 décès ont eu lieu en septembre et août.

Chaque mois nous avons à déplorer une mortalité effrayante, surtout des enfants; et l'on peut s'attendre que la population de notre ville devenant de plus en plus nombreuse et dense, cet excès de mortalité ne fera que s'accroître, à moins que nous n'adoptions, à l'instar des villes d'Europe et des Etats-Unis, et comme nous l'avons si souvent recommandé, une organisation sanitaire, dont le pouvoir exécutif étant appuyé par une législation sage et prudente, autorisera le Bureau de Santé de mettre en pratique les suggestions que les officiers de Santé ont incessamment recommandé dans leurs rapports. Nous disions dans le rapport du mois d'août que les officiers de Santé avaient reçu instruction du Bureau de Santé de faire à messieurs les avocats de la Corporation, des suggestions dans le but de préparer un code de lois sanitaires. Ces notes ont été transmises le printemps dernier, et M. Roy, un des avocats de la Corporation, doit se mettre en frais de préparer un code de lois sanitaires pour la ville de Montréal, dont le but sera d'organiser le Bureau de Santé sur des bases scientifiques et d'autoriser, ce bureau de mettre à exécution les mesures qui devront tendre à diminuer la plupart des maladies, dont les causes peuvent en grande partie être détruites.

Nous n'avons qu'à lire les rapports sanitaires d'Europe et des Etats-Unis pour être convaincus de la nécessité d'adopter une législation dont l'application diminuerait de beaucoup l'excès de mortalité. Nous ne devons pas retarder plus longtemps : les chiffres de la mortalité sont assez désolants pour nous décider d'agir. On organise des sociétés pour protéger les animaux, ces sociétés obtiennent même de la législature des pouvoirs leur donnant droit de punir les personnes coupables de cruauté envers les animaux, et des milliers d'enfants succombent à des maladies que l'expérience et la science ont prouvé pouvoir être empêchées par une bonne législation. Les enfants ne doivent-ils pas être considérés aussi utiles à la société que les chevaux et autres animaux que l'on protège. « L'enfant, dit Woodwort, est le père de l'homme, » en effet, que l'on fasse en sorte que les enfants soient forts et vigoureux et nous

aurons une population adulte capable de remplir sa mission convenablement. Nous devons donc désirer ardemment l'adoption de lois sanitaires ayant pour but l'amélioration de la santé publique. Nous espérons pouvoir obtenir, à la prochaine session de la législature de Québec, l'autorisation de passer entre autres les règlements suivants que nous considérons les plus propres à diminuer les maladies contagieuses et épidémiques qui font tant de ravages parmi notre population :

RÈGLEMENTS SANITAIRES.

« Que tout médecin pratiquant dans la cité soit tenu de faire rapport selon la formule de blanc adopté par le Bureau de Santé, de tous les cas de maladies contagieuses, épidémiques et endémiques qu'il aurait sous ses soins ou pour lesquels il aurait prescrit, et ceci sous 24 heures.

« Que toute personne tenant maison de pension ou hôtel, tout parent ou ami ayant chez soi des personnes affectées de maladies contagieuses, etc., soient obligés de faire rapport au Bureau de Santé.

« La police sanitaire devra recueillir les rapports des médecins (deux ou trois fois par semaine).

« Aussitôt ces rapports reçus les officiers de santé devront immédiatement visiter les localités où existent des maladies contagieuses, et feront adopter les mesures que nécessitent l'exigence de chaque cas, tel que de faire transporter à l'hôpital les malades qu'on ne pourrait pas convenablement isoler chez eux.

« Désinfecter et même brûler tout ce qui pourrait propager la contagion.

« Dans les cas de variole, vacciner et revacciner les plus exposés à l'épidémie, tels que les membres de la famille, les voisins ainsi que ceux qui portent secours aux malades.

« Que l'ambulance de la Corporation pour le transport des varioloux soit seule employée. Défendre aux charretiers et aux particuliers de transporter les varioloux aux hôpitaux.

« Que les corps des personnes décédés de maladies contagieuses soient désinfectés et enterrés (heures) après la mort selon qu'il sera décidé.

On ne devrait se servir, pour transporter les personnes mortes de maladies contagieuses, que d'un simple corbillard, dépourvu de tout tissu servant d'ornement, capable d'absorber les miasmes de contagion. On ne devrait pas, non plus, permettre l'entrée des corps dans les églises et les charniers. L'inhumation devrait avoir lieu immédiatement.

« Les officiers de santé et la police sanitaire devraient être autorisés d'entrer dans les maisons pour s'enquérir de tout ce qui pourrait être préjudiciable à la santé publique, tel que du nombre de maladies

contagieuses, d'enfants non vaccinés, de l'encombrement, de la ventilation, des caves, de l'état des égouts, etc.

« Pour faciliter la vaccination, diviser la ville en quatre districts ; établir dans chacun des districts un bureau de vaccination dans lequel seront tenus des registres des vaccinés.

« Le surplus de la lymphe vaccinale recueillie aux différents bureaux de vaccination devra appartenir au Bureau de Santé.

« Des blancs devraient être distribués chez les différentes dénominations religieuses pour obtenir les naissances. La police sanitaire devra aller chercher ces rapports une fois par semaine.

« Avec un rapport régulier des naissances, on pourrait vacciner les enfants à l'âge voulu par la loi, et aussi faire une statistique vitale de quelque valeur.

« Les certificats de mortalité ne devraient être signés que par un médecin et apportés au Bureau de Santé.

« Dans le cas où il n'y aurait pas de certificat, le Bureau de Santé devrait avoir le droit de faire une investigation pour connaître la cause de la mort.

« Une loi pour régler la vente du lait est nécessaire. Le lait qui se vend aujourd'hui est adultéré et insuffisant pour nourrir les enfants.

« Les liqueurs frelatés étant cause de fréquentes maladies devraient être analysés. La vente en devrait être aussi réglée. »

A. B. LA BOCQUE, M. D.,

Officier de Santé.

—:o:—

NOUVELLES MÉDICALES.

NOUVELLE ÉCOLE.—On parle de fonder, dit le *Medical Record*, une École de Médecine Homœopathique en cette ville, mais la difficulté d'obtenir des professeurs qualifiés parmi les quelques homœopathes de la ville empêche sa formation. On ne dit rien des élèves ; il paraît que c'est très facile à trouver.

STATISTIQUE.—D'après le *Medical Record*, il y a 182 docteurs en médecine dans la ville de Montréal et ses environs. Sur ce nombre 165 résident dans la cité proprement dite. Cependant plusieurs n'exercent pas la médecine ; les uns sont agents d'assurance ; d'autres tiennent des pharmacies ou sont engagés dans quelque autre négoce. Parmi eux l'on compte des Spécialistes, des Electriciens, des Homœopathes, etc. Une couple sont retirés de la pratique et agissent seulement comme médecins consultants. A peu près 150 pratiquent ; soit 1 pour chaque 1000 de la population.

Toutefois ceci ne représente pas réellement la division de la pra-

tique ; quelques-uns très connus ont tant d'occupations qu'ils refusent d'entreprendre de nouveaux malades, tandis que d'autres n'ont presque rien à faire.

DÉPART POUR L'EUROPE.—M. le Dr. Ed. Robillard, de Montréal, et M. le Dr. F. X. Valade, d'Ottawa, sont partis, durant le mois dernier, pour un voyage d'Europe. Nos meilleurs souhaits accompagnent nos confrères.

CRÉMATION.—La Municipalité de la ville de Vienne (Autriche), sur l'avis de son Conseil d'hygiène, a décidé que l'essai de la crémation des cadavres aurait immédiatement lieu, suivant le système qui a complètement réussi à Leipzig. Comme il meurt à Vienne, chaque année, 20,000 individus, ses édiles comptent sur une économie très-importante, tout en obtenant une salubrité innaccoutumée.—(*Journal de M. et de C. P.*)

PESTE.—Un correspondant du *Western Morning News* écrit d'Alexandrie que la peste a fait son apparition à *Leet* et dans d'autres villages près de *Jeddah*.

Le correspondant du *Western News* ajoute que tout porte à croire que l'invasion de l'épidémie est due à l'usage qu'on a fait d'une eau qui passe par un terrain ayant servi autrefois de cimetière.

Le gouvernement a donné des ordres pour empêcher les navires égyptiens de se rendre à *Jeddah*, et le trafic est actuellement suspendu entre ce port et les villes qui sont sur le littoral égyptien.—(*Bordeaux M.*)

UN DICTIONNAIRE UNIVERSEL.—M. N. *Rauis*, attaché au secrétariat de l'Académie royale des sciences, place du Musée, 1, à Bruxelles, se propose de faire publier un ouvrage portant pour titre : *Dictionnaire universel des Académies, sociétés savantes, observatoires, universités, musées, archives, bibliothèques, jardins botaniques, etc.*, ou catalogue méthodique de tous les établissements qui concourent au progrès des sciences, des lettres et des arts, à l'honneur de recourir à l'obligeance de MM. les présidents, directeurs, administrateurs, secrétaires, bibliothécaires, rédacteurs, afin d'obtenir, dans la mesure possible et en ce qui concerne les établissements qu'ils dirigent, des réponses aux demandes de renseignements ci-après :

1o. Le titre de l'établissement ; —2o. date de la fondation ; —3o. son but ; —4o. composition du bureau (les titres seuls) ; —5o. siège ou local avec adresse exacte ; —6o. Concours, prix, etc. ; —7o. l'établissement possède-t-il : bibliothèque, archives, musée, ca-

binet de médailles ou d'antiquités, observatoire, laboratoires ; —So. publications : le nombre et le genre (bulletins, revues, annales ou mémoires). Le nombre de volumes publiés depuis la fondation. Le moyen le plus facile de se procurer ces publications, soit par achat, soit par échange, —90. Tous autres renseignements utiles et qui ne sont pas compris dans les demandes précédentes.

N. B.—Prière à MM. les secrétaires et rédacteurs de vouloir donner de la publicité à cette note, afin d'avancer l'impression du travail auquel elle se rapporte.

SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DE MONTRÉAL.—La quatrième assemblée annuelle de la Société Médico-Chirurgicale de Montréal a eu lieu dans la bibliothèque de la Société d'Histoire Naturelle, vendredi le 16 Octobre. L'élection des officiers a donné le résultat suivant : Président, Dr. Reddy ; Vice-Présidents, Drs. Godfrey et Craik ; Secrétaire-Trésorier, Dr. Roddick ; Conseil, Drs. Hingston, Fenwick et Gardner.

HÔPITAL DES VARIOLEUX.—Le *Nouveau Monde* publie un article très fort sur la question de l'érection d'un hôpital pour les varioleux et trouve qu'il est plus que temps d'en voir la fin. "Le Bureau de Santé, dit-il, peut s'attendre à recevoir sous peu des visites de pestiférés passablement désagréables. Les malades seront portés là, déposés dans l'office où l'on est censé s'occuper de la santé des gens, et s'ils y sont mal reçus le public le saura." Les Gouverneurs de l'Hôpital Anglais ont proposé, paraît-il, de convertir la nouvelle aile en hôpital de varioleux, à condition de recevoir l'allocation de \$25,000 de la ville, \$10,000 devant être laissés pour son entretien ; mais on objecte à cela que l'aile en question ne présente pas des conditions d'isolement satisfaisantes.

Après des années de délibérations et d'hésitations de tous genres, la question semble aujourd'hui être aussi éloignée de sa solution qu'au premier jour.

LA JEUNE MÈRE, *Journal illustré de l'Enfance*.—Nous accusons réception du douzième et dernier numéro de la première année du journal *La Jeune Mère*. Il contient, avec la table, un beau frontispice et une jolie couverture et forme, avec les numéros précédents, un volume richement illustré. Nous recommandons à nos lecteurs de propager ce journal dont le but est de répandre dans toutes les classes de la société de saines notions sur l'hygiène du premier âge.

PHILOSOPHIE MÉDICALE ET POLITIQUE MÊLÉES.—Nous trouvons les lignes suivantes, dans les journaux français arrivés par le dernier courrier d'Europe :

Messieurs les faiseurs de révolutions, donnez-vous la peine de feuilleter les *Oeuvres d'Hippocrate*, si bien traduites par M. E. Littré, un de vos amis Vous y trouverez ce passage, qui est tout actuel au temps où nous sommes.

“ Les crises réitérées altèrent la constitution, appauvrissent le sang, débilitent tous les organes et accélèrent avec une promptitude foudroyante la fin du malade. ”

(Tome II, page 325)

Messieurs les faiseurs de révolutions, donnez-vous donc la peine de penser à la France, si vous pensez à quelque chose.

UN MÉDECIN RÉPUBLICAIN.—On demande à Vic-Fezensac (Gers), un bon docteur en médecine appartenant au parti républicain. Ce parti, très nombreux, lui fera une très-belle position. Inutile de se présenter si l'on défend l'homme de Sedan.

Prière aux journaux républicains de reproduire la présente demande.—(*France Médicale*).

—:o:—

MARIAGES.

—

—A l'Eglise St. Vincent-de-Paul, Montréal, le 23 Septembre, par le Rév. Mr. L. M. Lavallée, M J. Charles Duckett, fils de Wm. Duckett, Ecr., du Côteau Landing, à Mary Jane Angel, fille aînée de J. W. Mount, Ecr., M. D., de Montreal.

—A St Lin, le trois Octobre, par M. George Laporte, A. C. Fortier, Ecr., M. D., Clarksburg, Etats-Unis, à Delle. Armondienne Davis.

—A St. Polycarpe, le 26 courant par le Rév. Messire Rémillard, J. O. Mousseau M. D., à Delle. Rose Adélina Cadieux, dernière fille de Mr. Julien Cadieux, du même endroit.

—:o:—

DECES.

—A St. Laurent, le 10 Septembre, à l'âge de 5 mois moins 6 jours, Marie, Eugénie, Ida, enfant du Dr. J. S. LeCavalier.

—A St. Vincent-de-Paul, le 23 Septembre, à l'âge de 21 ans et 3 mois, Alfred Ulric Pominville, étudiant en droit, 3me fils de J. T. Pominville, M. D.

—Au Village St. J. Bte., près de Montréal, le 6 Octobre, à l'âge de 6 ans et 3 mois, Wilfrid Achille Henri, enfant du Dr. J. C. Poitevin.

—A Nicolet, le 15 Octobre, à l'âge de trois ans, Denis-Antoine-Hubert, enfant du Dr. D. B. G. Desaulniers, Maire de la ville de Nicolet.

—A Sorel, le 19 Octobre, Dame Marie-Célanie-Alphonsine Piché, épouse de J. Sylvestre, Ecr., M. D.

SOMMAIRE.

TRAVAUX ORIGINAUX. —Extraits du discours d'ouverture, par	
A. T. Brosseau, M. D.....	481
Variole et vaccine, par le Dr. de Bonald.....	487
CORRESPONDANCE. —Vaccination, Dr. J. Emery Coderre.....	
SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTRÉAL.—Séance du 14 octobre, Dr. G. Grenier.....	490 495
BIBLIOGRAPHIE. —A conspectus of the medical sciences, by Henry	
Hartshorne, A. M., M. D.....	498
Almanach Illustré de la Jeune Mère, par le Dr. BrocharJ.....	499
Electro therapeutics, by D. F. Lincoln, M. D.....	500
A treatise on Pharmacy, by Edward Parrish.....	501
Archives of Dermatology, edited by L. Duncan Bulkley, A. M., M. D., Dr. G. Grenier.....	502
REVUE DES JOURNAUX. — PATHOLOGIE ET CLINIQUE MÉDICALES. —	
Inhalations de vin d'ipécacuanha dans le traitement de certaines affections pulmonaires.....	502
Sur le traitement de la coqueluche.....	504
De l'iodure de potassium contre l'asthme.....	506
Cas d'épilepsie et d'hystérie traités par le phosphore.....	506
La coca contre les vomissements des phthisiques.....	507
De l'opiomorphine.....	507
Onctions de beurre de cacao dans la scarlatine.....	508
PATHOLOGIE ET CLINIQUE CHIRURGICALES. —Traitement des fractures par	
les appareils à attelles flexibles.....	509
OTOLOGIE. —Surdité guérie par le procédé de Politzer.....	510
GYNÉCOLOGIE. —Deux cas de kystes dermoïdes de l'ovaire.....	511
Sinapisme sur le sein dans l'aménorrhée.....	511
OPHTHALMOLOGIE. —Les quatre collyre principaux usités dans le traitement des affections oculaires.....	
512	
DERMATOLOGIE. —Hôpital Saint Louis.—Service de M. Le Prof. Hardy..	
VARIÉTÉS.—Une disette d'huîtres en Amérique.—Les fumeurs en France.....	513 516
MÉMORIAL THÉRAPEUTIQUE —Formule pour masquer le goût de l'huile de foie de morue.—Un nouveau remède contre les vomissements pendant la grossesse.—Remède contre le prurit de la vulve.—Le traitement du cr-up.—La méthode d'Esmarch dans les cas d'hémorrhagie post-partum.—Potion contre le rachitisme.—Poudre contre le coryza.—Oxyde de zinc contre la diarrhée.....	
512	
BULLETIN. —Organisation de la médecine.....	
Collège des Médecins et Chirurgiens.....	519 520
Collège des Pharmaciens de Montréal.....	521
La St. Luc.....	521
Tableau de la mortalité du mois de Septembre.....	522
NOUVELLES MÉDICALES. —Nouvelle école.—Statistiques.—Départ pour l'Europe.—Crémation.—Peste.—Un dictionnaire universel.—Société médico-chirurgicale de Montréal.—Hôpital des varioleux.—La Jeune Mère.—Philosophie médicale et politique mêlées.—Un médecin républicain.....	
525	
Mariages. —Décès.....	
528	